

## Mondialisation et recompositions territoriales et identitaires en Océanie insulaire

*Résumé : Depuis le contact avec les Occidentaux à la fin du siècle dernier, la mondialisation a profondément transformé les espaces et les sociétés de l'Océanie insulaire, via les missions, les plantations et l'État nation. Sur l'échiquier mondial, la région est successivement passée d'une fonction économique d'appoint, remplie jusqu'en 1940, à une fonction stratégique qui jusqu'à la fin de l'empire soviétique lui a assurée une rente économique l'autorisant à s'affranchir en partie des contraintes de l'insularité. La diminution de cette rente oblige les pays océaniques à chercher une nouvelle viabilité sur le terrain économique. Si tous se retrouvent dans la construction régionale, portée par l'utopie de la Pacific way et d'un développement endogène, seuls les plus vastes, dotés de richesses naturelles, peuvent espérer s'insérer dans l'économie planétaire ; les petits archipels de Polynésie et de Micronésie ont choisi une autre voie : la viabilité par l'émigration et l'aide internationale, assimilée à une rente. La mondialisation crée également de nouvelles fractures entre les villes, qui se rattachent progressivement au réseau mondial des archipels urbains, et le monde rural en voie de « surpériphérisation » ou laissé à l'exploitation prédatrice de grands groupes forestiers, miniers ou touristiques internationaux. En Mélanésie, cette évolution se solde souvent par une crispation identitaire qui peut déboucher sur des conflits politiques majeurs à l'échelle nationale entre populations autochtone et allochtone, comme à Fidji, ou des tentatives de sécession, comme à Bougainville. Pourtant la mondialisation peut également devenir un catalyseur de la conscience identitaire et, en Polynésie, l'instrument d'une nouvelle viabilité des zones rurales, irriguées par les flux financiers provenant de la migration internationale.*

### Les territoires de la mondialisation : du village à l'archipel<sup>1</sup>

**L**A MONDIALISATION est un mouvement dont les effets économiques, politiques et sociaux sont de plus en plus fréquemment invoqués pour expliquer les grandes transformations que connaissent les sociétés du globe en ce tournant de millénaire (Fouquet et Lemaitre, 1997 ; Krugman,

1. Cette introduction est tirée pour une large part de la présentation du séminaire corédigée avec D. Guillaud en décembre 1998, par ailleurs le texte présenté ici constitue une synthèse du séminaire de géographie donné à Nouméa de 1992 à 1995 dans le cadre du DEA « Espaces, Temps et Sociétés dans le Pacifique insulaire » de l'Université Française du Pacifique.

1998 ; Dolfus, 1999a ; Dolfus *et al.*, 1999). En permanence parcourue par des flux de capitaux, d'informations et de marchandises en provenance des grands centres émetteurs que constituent l'Europe, le continent nord-américain et le bassin Pacifique, la planète est désormais devenue un « village ». Comme le soulignent O. Dolfus *et al.* (1999 : 2) : « [...] en bouclant véritablement pour la première fois l'espace des sociétés, la mondialisation nous apprend concrètement les limites de la terre ». Cette perception du village planétaire est renforcée par l'agrégation des territoires nationaux en de vastes ensembles régionaux à vocation économique, plus rarement politique, et par l'émergence de problèmes environnementaux globaux (Bruce *et al.*, 1996 ; Dolfus, 1999b).

Pourtant, cette apparition d'une cohésion planétaire est loin de se traduire par une uniformisation des espaces, des cultures et des sociétés ; la mondialisation engendre aussi de nouvelles différenciations et des résistances. Ainsi l'image du village, qui s'applique avec justesse à la planète lorsque celle-ci est considérée en tant qu'enveloppe ou contenant, s'avère inexacte lorsqu'on s'intéresse à la structuration de l'espace mondial. C'est plutôt la métaphore de l'archipel qui s'impose alors (Veltz, 1996). Le « système monde » est en fait un réseau composé d'îles urbaines reliées par des autoroutes de l'information, de la finance, du commerce international et de la production. Plus ce système se structure, plus le nombre et le débit des flux qui l'animent augmentent, et plus s'accroissent les différenciations avec les espaces périphériques situés en marge du réseau. Répondant à une logique spatiale différente, ces derniers continuent de former, comme avant la mondialisation, une mosaïque de territoires emboîtés, de l'État-nation à la localité (Durand *et al.*, 1992). Ces territoires échappent de plus en plus aux gouvernements centraux, au profit de nouveaux pouvoirs. Ces derniers résultent des recompositions identitaires, sociales et économiques qui se font jour dans ces territoires situés en marge du système monde, parmi lesquels les petits États et archipels de l'Océanie insulaire constituent un exemple particulièrement éclairant « d'ultrapériphérisation ».

Dans une première partie, nous nous attacherons à présenter selon une perspective diachronique l'impact de la mondialisation sur les territoires insulaires de l'Océanie, pour déboucher dans une seconde partie sur une interrogation contemporaine : quelle place ces territoires peuvent-ils occuper dans l'économie mondiale ? Dans une troisième partie, nous présenterons un point de vue symétrique en nous interrogeant sur la réponse des territoires et sociétés insulaires aux flux et processus émanant de la mondialisation.

L'accent sera mis notamment sur la construction régionale et sur les affirmations identitaires aux échelles nationale et locale.

## L'irruption de la mondialisation : les îles à l'épreuve du pouvoir colonial (1840-1939)

Le « contact blanc » : rapports de prédation et effondrement démographique

Fort logiquement, l'économie mondiale s'est d'abord intéressée à l'Océanie pour son Océan, riche de ses populations de cétacés. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Pacifique est considéré comme le principal réservoir d'huile de la planète (Foucrier, 1992). De 1830 à 1840, 160 000 tonnes d'huile de cachalot sont produites (Doumenge, 1966). L'effondrement des stocks de cétacés et la généralisation des huiles de pétrole pour l'éclairage domestique après 1860 sonnent la fin de cette chasse. La « prédation » économique se déplace alors de l'océan vers les îles où sont exploités le bois de santal, le trévang (holothuries séchées et fumées), les écailles de tortue ainsi que divers produits nacriers (perles, trocas), tous très demandés sur le marché chinois<sup>2</sup>. Entre l'Océanie insulaire, l'Australie et la Chine, un fructueux commerce triangulaire où s'échangent par voie maritime santal, fer, tabac et thé, se met alors en place ; il se maintiendra jusque vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Shineberg, 1973).

A quelques exceptions près, dont celle des îles Sandwich devenues par la suite l'archipel des Hawaii, l'impact de la chasse à la baleine sur les modes de vie insulaires est limité : les contacts se réduisent aux villages de bord de mer proches des mouillages et pourvoyeurs d'eau douce, de vivres frais et de repos après de longues semaines de navigation. Les activités liées à l'exploitation du rivage ou du bois de santal sont déjà d'une autre nature : les *beach-combers* introduisent les outils de fer dans les communautés océaniques et s'immiscent dans leurs affaires internes ou sont utilisés par leurs protecteurs à des fins de suprématie militaire. Le « contact blanc », comme le nomme J. Bonnemaïson (1986), se traduit par une transformation profonde de l'espace et de l'organisation sociale et culturelle des populations insulaires, qui dans bien des cas conduit à remettre en cause la viabilité démographique de ces communautés, notamment sur le littoral. Trois processus sont en jeu.

a) Le plus ancien est l'irruption de nouvelles maladies virales et bactériennes - la tuberculose, la variole, la bronchite et la dysenterie sont les plus

2. Les premières coupes de santal remontent au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; de 1811 à 1830, les îles Hawaii, les Marquises et Fidji sont dépouillées de leurs boisements par des navires américains et britanniques opérant pour la Compagnie des Indes Orientales qui, dans l'Empire Britannique, a le monopole du commerce avec la Chine. En 1834, la fin de ce monopole entraîne l'arrivée des commerçants australiens sur le marché du santal, dont la production se concentre alors sur le sud des Nouvelles-Hébrides, les îles Loyauté, l'île des Pins et la Grande-Terre calédonienne. La surexploitation de ces zones oblige en 1850 les santaliers à déplacer leur exploitation vers Santo dans le nord des Nouvelles-Hébrides (Shineberg, 1973) ; quinze ans plus tard, les boisements de santal de l'Océanie sont épuisés et l'économie santalière laisse la place à l'économie du trévang et de la nacra.

redoutables - dans un contexte immunitaire totalement figé depuis des siècles du fait de l'insularité. Une surmortalité généralisée en est résultée, le temps que les défenses immunitaires adéquates apparaissent chez les insulaires. Elle a ensuite été relayée par une surmortalité imputable aux maladies vénériennes qui, dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, ont littéralement décimé la population adulte de l'ensemble des îles et archipels d'Océanie.

- b) Les recrutements de main d'œuvre pour les plantations de coton, puis de canne à sucre, du Queensland et de Fidji, et pour les mines de Nouvelle-Calédonie, affectent plus localement les populations. Ils touchent celles des Nouvelles-Hébrides, des Salomon, des îles Loyauté et de certaines parties de la Papouasie ; des populations polynésiennes ont également été transportées vers les mines et les gisements de guano du Chili et du Pérou. Ces recrutements n'en demeurent pas moins d'une ampleur considérable : 100 000 personnes auraient été victimes du *blackbirding* (traite des noirs) dans la seule Mélanésie de 1863 à 1911 (Bonnemaison, 1986), les années dix huit cent quatre-vingt consacrant l'apogée de ce trafic.
- c) L'introduction d'armes à feu constitue un facteur aggravant de surmortalité des populations côtières, déjà terriblement affectées par le *blackbirding* et par les épidémies. Il est d'ailleurs probable que ces dernières, fragilisant ou détruisant des communautés entières, aient incité des populations moins ou peu touchées à entreprendre des guerres de conquête, dans lesquelles les armes à feu conféraient à ceux qui les détenaient une invincibilité certaine face à ceux qui n'en possédaient pas. Cette supériorité militaire est également à l'origine de guerres non rituelles, entreprises par les populations du littoral contre des populations de l'intérieur des terres, pour l'accès à une force de travail monnayable auprès des *blackbirders*, la rémunération se composant d'un fusil et de biens divers (calicots, outils, tabac, pipes, verroterie) contenus dans un coffre de bois.

Malgré l'ampleur de la crise démographique qu'elle génère, la présence européenne reste faible en termes d'implantation spatiale ; elle se limite à des passages occasionnels par voie maritime et à quelques rares comptoirs fixes le long du littoral. Tout le processus de déstructuration se passe en milieu océanien, hors de la présence des Blancs, mais via les flux de matière, d'énergie et d'information que ceux-ci ont émis ou suscités à partir de la mer et de ses bordures.

#### Le développement de l'agriculture spéculative

La mise en place de l'agriculture marchande en Océanie est directement liée à la conjoncture internationale et procède d'un opportunisme économique visant à occuper des « niches économiques » temporairement vacantes. Ainsi,

l'économie de plantation ne s'y généralise qu'à l'occasion de la guerre de Sécession américaine de 1860, laquelle provoque une sévère pénurie de coton sur le marché international. Dès 1861, le prix du coton est multiplié par quatre et des plantations se créent en Amérique du Sud, en Australie et sur les côtes sous le vent des îles hautes océaniques : Hawaii, Tahiti, Marquises, Samoa, Fidji, Nouvelles-Hébrides (Weightman, 1989). Mais l'effondrement des cours, qui accompagne la fin de la guerre aux États-Unis et le conflit franco-allemand de 1870-1871, provoque la ruine des économies insulaires naissantes. À partir de 1870, la culture du coton est abandonnée au profit du cocotier et, à nouveau, de la canne à sucre, qui se développe en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie, aux Samoa et de manière plus permanente à Fidji et aux Hawaii. Néanmoins, seuls ces deux derniers pays disposent de superficies permettant d'amortir les investissements et de pérenniser l'activité agricole ; qui plus est, la conjonction de ces disponibilités foncières à l'ouverture du marché américain en 1876 favorise très tôt l'industrie sucrière à Hawaii, alors que celle-ci ne démarre qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Fidji (Doumenge, 1966 ; Huetz de Lempis, 1994).

Bien que les premières plantations soient antérieures à la vague cotonnière<sup>3</sup>, il faut attendre les années 1870 pour que l'économie du cocotier prenne son essor. Depuis une dizaine d'années, l'huile de coco était très recherchée sur le marché européen en raison d'une pénurie de graisse animale mais les coûts de production restaient élevés en raison de la nécessité d'exporter les noix entières. La mise au point du procédé de séchage du coprah, simple et peu coûteux, lève cette contrainte et dès 1870 des *coprah makers* apparaissent sur les rivages, achetant les noix contre du tabac, tandis que les plantations se multiplient, jusque sur les îles les plus reculées. Les cocoteraies vont profondément transformer les paysages du littoral dont ils consacrent l'importance économique pour l'insertion à long terme de l'Océanie insulaire dans l'économie internationale ; ainsi, pour la Polynésie, B. Danielsson (1972 : 1249) rapporte que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, « [...] *les plaines côtières de toutes les îles volcaniques, couvertes primitivement de bouquets rapprochés d'arbres à pain, ont depuis été remplacées par des cocotiers dont les noix n'étaient jadis qu'une ressource d'importance secondaire dans l'économie polynésienne* ». Cette insertion est durable puisque le coprah reste un des principaux produits d'exportation des îles océaniques.

### La structuration de l'espace colonial

L'implantation missionnaire, puis l'installation de colons et de commerçants encadrés par l'armée et l'administration, vont entraîner de profondes transfor-

3. Une des premières plantations est créée en 1846 dans les îles de la Ligne à l'initiative de capitaux britanniques opérant à partir de Tahiti (Weightman, 1989).

mations dans l'espace, la société et la culture des insulaires. Celles-ci sont irréversibles : la structuration spatiale de l'Océanie contemporaine est déjà largement esquissée dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### *De l'évangélisation à la mission-plantation*

La logique de l'implantation missionnaire en Océanie se décline selon quatre composantes :

- une logique culturelle qui vise à éradiquer une large partie de la culture locale pour la remplacer par les valeurs de la chrétienté et de la civilisation, matérialisées par le vêtement, la nourriture et l'école ;
- une logique politique, visant à substituer au pouvoir coutumier le pouvoir du prêtre ;
- une logique spatiale, car la dispersion des populations locales représente un obstacle à l'évangélisation, l'objectif de tout missionnaire est de les regrouper autour de son église ;
- une logique économique, puisque les missions doivent s'autofinancer et contribuer à ouvrir le pays sur l'extérieur. En retour de la révélation de la parole du Christ, le missionnaire attend des populations qu'elles apportent leur force de travail, pas ou peu rémunérée, pour la mise en culture des terres qu'il administre.

Les missions apparaissent bien plus tard en Mélanésie, terres réputées plus « sauvages », qu'en Micronésie (présence espagnole oblige) ou en Polynésie, où le système politique très centralisé facilite les conversions : dès qu'un roi ou une reine sont baptisés, l'ensemble de leurs sujets embrasse la nouvelle religion. Tahiti, où les prédicateurs de la London Missionary Society débarquent en 1797, est le principal pôle de diffusion de la foi protestante dans les îles de l'Océanie. Les nombreux catéchistes hawaïens, samoans et tongiens qui y sont formés sont autant de prédicateurs envoyés à l'assaut du paganisme insulaire. L'Église catholique n'aborde le Pacifique qu'à la fin des années 1830 et, comme les protestants, concentre ses efforts sur la Polynésie. L'évangélisation y est contemporaine de l'activité des baleiniers puis des santaliers et, face aux exactions que ceux-ci commettent parfois, les missionnaires apparaissent comme un recours salvateur. Des circonstances similaires marquent l'évangélisation de la Mélanésie, contemporaine du *blackbirding*, et les missions deviennent des havres de paix et de sécurité drainant les populations des alentours qui désirent échapper au recrutement forcé de main-d'œuvre. Celles-ci y trouvent également un chemin d'accès à la modernité, matérialisée par l'accès aux soins, à l'éducation et par le salariat. Chaque mission est en effet entourée d'une plantation de cocotiers qui assure sa viabilité économique et apporte sa contribution au coût de fonctionnement des navires reliant entre elles les missions d'une même Église.

D'un point de vue spatial, la mission peut être assimilée à un émetteur d'informations d'ordre spirituel, mais aussi matériel, concernant la vie quotidienne des nouveaux chrétiens (c'est d'ailleurs beaucoup plus l'adhésion à ce genre de vie qui motive les conversions que la parole du Christ, concept trop abstrait). Se propageant vers l'intérieur des terres, ces informations drainent vers le littoral et la mission les volontaires désirant recevoir les enseignements de l'Église et suivre ainsi la « voie de l'école », terme qui, aux Nouvelles-Hébrides et aux Salomon, oppose la modernité à la tradition, qualifiée de « voie de la coutume » (Bonnemaison, 1986). La pérennité de ce flux d'information dépend à la fois de l'intensité du flux de population désirant se convertir et de la fréquence des passages du navire qui ravitaille la mission en biens d'équipement et de fonctionnement et écoule sa production de coprah. Plus la mission est riche, mieux elle sera équipée et plus elle entraînera les conversions. L'intérêt bien compris du missionnaire est donc avant tout de produire du coprah. L'aire d'influence de chaque mission est suffisamment vaste pour que, du fait de la distance et des difficultés de déplacement, les relations entre deux missions voisines d'une même congrégation soient rares. Seules les rotations d'un navire « tour de côte », assurant le transport des personnes et des biens à partir d'un centre urbain, permettent à chaque congrégation de maintenir en état son réseau de missions.

Les déplacements de population de l'intérieur des terres vers le littoral qui accompagnent l'évangélisation impliquent une transformation profonde du genre de vie des Océaniens ; différentes communautés villageoises qui ne se connaissaient pas sont désormais voisines, de nouvelles alliances se font, d'autres se relâchent ou se rompent lorsque les anciens alliés embrassent deux Églises différentes. L'installation en bord de mer impose en outre l'apprentissage d'une nouvelle culture relative au milieu marin et la « faim de terre » qu'induisent les fortes densités aux alentours de la mission provoque l'adoption de nouvelles pratiques agricoles. Les populations de l'intérieur des terres, dont l'horticulture reposait sur le taro, doivent désormais se reconverter à l'igname, tandis que le manioc, tolérant aux mauvais sols et aux rendements élevés, fait son entrée dans leur alimentation. Pour beaucoup d'Océaniens, la mission est également la voie d'accès à l'économie monétaire : chacune d'elle dispose d'un petit magasin où sont commercialisés quelques produits et outillage de base.

### *La plantation*

Avec la mise en place des plantations, l'espace insulaire acquiert une dimension économique nouvelle sur la scène internationale. Comme les missions, les plantations sont localisées en bord de mer. Le transport maritime est l'unique moyen par lequel le planteur peut écouler sa production et faire

venir la main-d'œuvre dont il a besoin ; il est en effet rare que celle qui est employée sur une plantation soit recrutée à proximité. À la différence de la mission, la plantation est donc rarement un pôle d'attraction pour la population avoisinante ; en revanche, elle l'est pour nombre d'Européens qui, attirés par l'exotisme et par l'espoir de profits rapides, viennent y investir leur fortune et leur labeur. Mais, hormis la période 1900-1920, marquée par une pénurie de denrées coloniales et donc par une hausse prolongée des cours, les plantations ne se sont guère avérées rentables sur le long terme (Panoff, 1986). Elles exigent pour leur mise en place un capital considérable, alors que la production ne débute que 6 ans après les premiers défrichements. Dans la logique du planteur, un des moyens simples de réduire les coûts d'installation est donc de payer la terre le moins cher possible. L'idéal est de s'établir là où les occupants ont été décimés ou déplacés à l'occasion de politiques de mises en réserve ou de cantonnement, comme celle lancée en Nouvelle-Calédonie de 1894 à 1903 par le Gouverneur Feillet. Outre la vacuité de l'espace, la présence d'un cours d'eau et surtout d'une baie abritée pouvant accueillir des navires constituent deux autres conditions nécessaires, mais non suffisantes, à la réussite d'une plantation. Néanmoins, en période de déprime des cours des produits de plantation, ce n'est pas la production agricole qui engendre la réussite matérielle des planteurs mais la revente de leurs biens fonciers. La logique du planteur avisé n'est donc pas de mettre densément en valeur l'espace qu'il a défriché, mais d'étendre au maximum sa plantation, quitte à n'en cultiver qu'une faible part. Le meilleur moyen de rentabiliser le capital humain et financier qu'il a investi consiste alors à profiter des hausses conjoncturelles des denrées coloniales sur le marché international pour revendre sa plantation et en tirer une substantielle plus-value, qu'il réinvestira en Australie, en Nouvelle-Zélande ou dans les villes naissantes de l'Océanie insulaire. La logique foncière s'avère donc beaucoup plus lucrative que la logique productive.

Comme la plantation, la maison de commerce est un acteur essentiel de l'ouverture de l'économie insulaire à la mondialisation, dont elle constitue l'interface privilégié. Elle est en effet indissociable de la plantation qu'elle approvisionne en équipements et en biens de consommation et dont elle écoule la production sur le marché international. Deux logiques l'animent : d'une part desservir le plus grand nombre possible de plantations, d'autre part endetter les planteurs pour ensuite racheter leurs terres et se constituer ainsi un patrimoine foncier doublé d'un capital productif. Avec le développement des capitales océaniques, les circuits commerciaux des grandes maisons de commerce se complexifient. Opérant d'abord exclusivement à partir de la métropole ou des grandes capitales régionales comme Sydney, elles implantent ensuite des centres de stockage relais dans les principaux centres urbains insulaires, comme Nouméa ou Suva. Dans un troisième temps,



elles ouvrent des comptoirs dans toutes les capitales océaniques, à partir desquels s'organise le commerce local, via des navires « tours de côte » qui visitent les plantations.

### *Recomposition et contrôle de l'espace insulaire*

L'espace « traditionnel » des îles hautes d'Océanie se compose d'un maillage de lieux que traversent les itinéraires d'alliance (Bensa, Rivierre, 1982 ; Bonnemaïson, 1980, 1986, 1989) ; c'est un monde de limites floues où la frontière n'est pas une ligne mais un espace-tampon, vide d'hommes et de géosymboles<sup>4</sup>. À cet espace lacunaire et réticulé, le pouvoir colonial oppose désormais un espace plein, centralisé, « corseté de lignes frontières » et polarisé par la mission, la plantation et la ville naissante. Cette dernière, malgré une emprise spatiale limitée et une population réduite, constitue l'interface administrative, militaire et parfois religieuse entre la métropole et le système insulaire qu'elle a pour fonction de contrôler. Située en bord de mer, elle commande la puissance militaire, les finances publiques et l'administration coloniale. Les populations autochtones y sont peu nombreuses et la fonction de centre de commandement économique et stratégique l'emporte nettement sur les fonctions urbaines. Ses garnisons et ses canonnières imposent l'ordre colonial, ses fonctionnaires bornent et délimitent l'espace insulaire et refoulent les populations autochtones. Au monde des limites floues de ces dernières se juxtapose un espace borné qui consacre un maillage imposé par le pouvoir colonial et « subi » par les populations insulaires, maillage dont la fonction est « *de maximiser le contrôle du groupe* » ou de ses ressources, pour reprendre l'expression de C. Raffestin (1980 : 139).

Peu à peu, ce nouveau quadrillage tend à supplanter le premier et à le cantonner à des espaces ultrapériphériques, comme les réserves autochtones de Nouvelle-Calédonie. Il se constitue ainsi, à l'échelle de chaque archipel ou ensemble d'archipels, un réseau d'espaces colonisés, desservis par des transports maritimes réguliers provenant du bassin du Pacifique ou de métropole et relayés par des navires « tours de côte » militaires, religieux ou commerciaux. Ce réseau est commandé par une ville (initialement un simple bourg), elle-même sous la dépendance hiérarchique d'un centre de commandement régional : Tulagi, aux Salomon, pour l'Empire britannique, Papeete et Nouméa pour l'Océanie française. Se met ainsi en place un jeu d'échelles qui contraste singulièrement avec le cadre spatial de la société « traditionnelle » où ne se rencontre qu'une échelle unique : celle du village

4. Le géosymbole, expression de la culture et de la mémoire d'un peuple, peut se définir comme un lieu, un itinéraire, une construction, une étendue qui, pour des raisons religieuses, culturelles ou politiques, prend aux yeux des groupes ethniques une dimension symbolique qui les ancre dans une identité héritée (Bonnemaïson, 1986 : 189).

ou de la série de villages alliés (David, 1999). En revanche, l'Église, l'État et la maison de commerce interviennent à différentes échelles : le village, l'île, le pays, la région et le monde.

## **L'Océanie insulaire sur l'échiquier mondial contemporain**

L'Océanie insulaire au temps de la Guerre froide :  
l'intégration stratégique

### *Glacis et réseaux stratégiques*

Entre les deux guerres, le développement du transport aérien intercontinental amène les îles d'Océanie à jouer un rôle essentiel d'escales sur les grandes routes aériennes qui, via l'Océan Indien et le Pacifique, relie l'Eurasie à l'Amérique (Doumenge, 1966). La Seconde Guerre mondiale, puis la Guerre froide, renforcent considérablement cette fonction stratégique des îles en leur conférant une vocation militaire. Ainsi le Pacifique insulaire, qualifié par le général Mac Arthur de « lac américain » en 1945, devient-il un glacis stratégique face à la flotte soviétique basée à Vladivostok et un lieu privilégié d'expérimentations militaires du fait de l'étendue et de la vacuité de l'espace (essais nucléaires, cibles de missiles balistiques intercontinentaux). Les principales puissances militaires occidentales en présence sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, réunis par un accord de défense mutuelle, l'ANZUS, créé en 1951 quand éclate la Guerre de Corée et la France qui, après la perte de l'Algérie où a eu lieu le premier essai nucléaire, décide en 1962 de poursuivre ces essais dans deux des atolls des Tuamotu.

Cette fonction stratégique de l'Océanie insulaire s'accompagne de la mise en place d'une structure spatiale en réseaux, pour la circulation d'informations stratégiques et tactiques destinées aux grands centres de commandement militaires occidentaux. Ces réseaux reprennent la topologie et les contours de l'espace colonial des quatre puissances intervenant dans la région. Deux épousent la forme d'une ligne courant de l'Est à l'Ouest du Pacifique : il s'agit du réseau américain qui intègre Hawaii, Wake, les Marshall, les Mariannes du nord et Guam avec une petite dérivation vers les Samoa américaines, et du réseau français qui s'appuie sur le binôme Nouvelle-Calédonie - Polynésie Française, Wallis et Futuna ayant une position plus marginale. Les deux autres réseaux sont qualifiés de « toiles » par B. Antheaume et J. Bonnemaïson (1988) : il s'agit du réseau mélanésien de l'Australie qui regroupe la Papouasie Nouvelle-Guinée, les Salomon, le Vanuatu et Fidji ; ce dernier pays est également membre du réseau néo-zélandais, qui rassemble cinq autres archipels, tous polynésiens : les Cook, Niue, le Samoa Occidental, Tokelau et les Tonga.

Au total, ce dispositif stratégique englobe 16 des 22 membres de l'ancienne Commission du Pacifique Sud, devenue aujourd'hui la Communauté du Pacifique. Il s'accompagne d'une organisation spécifique de l'espace, différente de celle héritée de la période précoloniale comme de celle qui fut polarisée par les missions et les plantations. L'espace régional s'organise ainsi en trois grands groupes :

- les six pays ou territoires de la Communauté du Pacifique extérieurs à ces réseaux,
- les pays ou territoires qui y sont intégrés sans qu'aucune base des quatre puissances militaires régionales n'y soit implantée,
- les territoires américains et français du Pacifique, dotés d'une ou de plusieurs bases militaires, qui sont les nœuds de leurs réseaux respectifs.

Du fait de leur situation océanienne, qui leur permet d'intervenir rapidement à partir de leur territoire national « métropolitain », l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont une présence militaire beaucoup moins visible. Celle-ci se limite à leurs ambassades dans la région et à des instructeurs qui encadrent les armées de quelques pays-clefs, comme la Papouasie Nouvelle-Guinée, relevant du glacis stratégique de ces deux puissances régionales. En revanche, la coopération civile est très active et joue un rôle géostratégique majeur, via un dispositif très efficace qui se fonde sur le trinôme « acteur-décideur-conseil-leur », composé d'une agence de développement (l'AIDAB, Australian International Development Assistance Bureau), du Ministère des Affaires étrangères, et de l'ANU (Australian National University) dont les chercheurs rejoignent fréquemment la diplomatie australienne pour des séjours de quelques années dans le « pré carré » océanien ou en Asie. En cas de troubles locaux sérieux, la coopération civile s'efface et laisse la place aux militaires, l'Australie comme la Nouvelle-Zélande s'étant dotées d'une force d'intervention rapide.

#### *De la fonction stratégique à la rente économique*

L'impact économique de ce dispositif stratégique est considérable. Il touche en priorité les territoires sous tutelle et les pays associés aux quatre puissances militaires régionales. À l'échelle locale, les flux financiers que génèrent les bases militaires peuvent être la source d'un accroissement des activités économiques ; ainsi le maraîchage s'est-il développé aux Australes pour approvisionner les atolls de Mururoa et de Fangatofa où se déroulaient les essais nucléaires de la France. En revanche, à l'échelle nationale, la fonction stratégique inhibe le développement économique en lui substituant ce que B. Poirine (1993) a qualifié de « rente administrative ». Les salaires élevés qu'elles versent à leur personnel (militaires ou autres agents de l'État) deviennent la référence des revenus du secteur privé et c'est ainsi que l'Australie, les

États-Unis, la France et la Nouvelle-Zélande sont responsables de niveaux de consommation bien supérieurs aux capacités intrinsèques de production des économies locales. Ceux-ci s'accroissent avec le nombre d'agents de l'État dans la population active et peuvent dépasser les niveaux de consommation de la métropole quand les salaires de la fonction publique sont majorés d'un indice d'expatriation conséquent. Il en résulte un surcoût de la main-d'œuvre qui rend extrêmement difficile l'insertion des économies insulaires sur le marché international (Freyss, 1995 ; Poirine, 1995), notamment en ce qui concerne les débouchés « traditionnels » comme les productions agricoles, aux prix de revient très élevés. Dans ces territoires archipélagiques qui abritent les nœuds des réseaux militaires occidentaux en Océanie, la fonction stratégique a depuis longtemps supplanté la fonction économique, même si, parfois, cette dernière reste importante par sa valeur, comme en Nouvelle-Calédonie avec le nickel, et à Hawaii avec l'agriculture et le tourisme (Huetz de Lempis, 1989 ; Huetz de Lempis *et al.*, 1995).

L'impact économique des réseaux militaires touche également les pays indépendants, sous la forme d'une aide bilatérale extrêmement conséquente, destinée à assurer la paix sociale et la stabilité politique de la région en maintenant sous « perfusion monétaire internationale » des États au potentiel économique limité. Cette aide bilatérale représente la majeure partie de l'aide publique au développement des pays de la région, pour lesquels elle s'apparente à une rente économique, même si une partie se compose des salaires des experts-coopérants détachés par les pays bailleurs de fonds auprès des services techniques locaux. L'octroi de cette rente n'est pas sans contreparties politiques et économiques. Elle a considérablement augmenté après les tentatives faites dans les années quatre-vingt par l'Union Soviétique pour signer des accords de pêche dans la région, tentatives qui furent perçues par les États-Unis et leurs alliés comme des opérations de déstabilisation géostratégique.

De 1975 à 1988, cette aide publique au développement a presque triplé (*tableau 1*), pour atteindre 1 276 millions de dollars US par an, soit 232 dollars par habitant, plus du cinquième du PNB de dix des États de la région. Indiscutablement, l'Océanie insulaire est la partie du monde qui bénéficie de l'aide publique au développement par habitant la plus élevée de la planète.

**Tableau 1 - Evolution de l'aide publique au développement en Océanie insulaire**

Année	1975	1980	1983	1988	1990	1994
Montant global (millions \$ US)	450	935	862	1 276	1 378	1 797
Montant par habitant (\$ US)	100	190	176	232	227	226

Source : Blanchet, 1997, d'après Communauté du Pacifique, OCDE, Australian National University.

Citant Cole et Parry (1986), B. Antheaume et J. Bonnemaïson (1988 : 47) notent ainsi qu'en 1982, « le Laos reçoit 11 dollars australiens par habitant, le Tchad 13, le Burundi 30, quand le Vanuatu en reçoit 221, Kiribati 258 et les îles Cook 581 ». Mais comme le signale G. Blanchet (1998 : 145), « plus la moitié de l'aide, 58 % en 1980 et 63 % en 1994, vient de la France et des États-Unis et reste concentrée dans les territoires qui leur sont associés ». Or, « depuis le début des années quatre-vingt dix, on constate un tassement des flux publics et une stabilisation du niveau moyen de l'aide par habitant » (Blanchet, 1997 : 58). Cette évolution (tableau 1) résulte pour une large part de la chute du mur de Berlin qui marque la fin de la bipolarisation de la planète et frappe principalement les petits États insulaires, la France s'étant engagée à accroître ou à maintenir encore pour quelques années son assistance financière à ses TOM, via les accords de Matignon pour la Nouvelle-Calédonie, et le Pacte de progrès pour la Polynésie Française (Blanchet, 1994 ; David *et al.*, 1999).

Aujourd'hui, les îles ont perdu une grande partie de leur intérêt militaire, occasionnant une chute de la rente économique que cette fonction stratégique impliquait. Ce processus, qui intervient après le développement des avions très longs courriers et la perte de la fonction de relais des îles océaniques dans le transport aérien international, consacre une rupture majeure dans les relations que ces îles ont tissé avec le « système monde ». Désormais, ne bénéficiant plus que d'un intérêt stratégique réduit, elles sont en quête d'une nouvelle insertion sur l'échiquier planétaire et d'une indispensable viabilité axée sur leurs fonctions de production.

## Des îles en mal d'insertion dans l'économie mondiale

### *Viabilité, insularité et mondialisation*

Selon F. Doumenge (1983), la viabilité d'un pays s'exprime à la fois par un état statique - « *c'est la réunion des conditions nécessaires et suffisantes pour exister et durer* » - et par un état dynamique assimilable aux conditions « *à réunir pour pouvoir se développer tant sur le plan de l'utilisation la plus complète possible des ressources naturelles, que pour la progression du niveau de vie social et économique de la population* ». Or, de nombreuses contraintes inhérentes à l'insularité affectent la viabilité des îles d'Océanie.

D'une part, la taille réduite des îles, de leur population et de leur marché intérieur pénalise toute solution de substitution aux importations et contraint l'économie insulaire à l'extraversion (Poirine, 1995), quand elle ne constitue pas un blocage rédhitoire pour la mise en valeur du potentiel agricole. En effet, tout en soulignant « *qu'il n'y a pas en soi un seuil minimum de*

*viabilité d'une communauté insulaire* », F. Doumenge (1983) indique qu'au dessous de 20 habitants au km<sup>2</sup>, « *la vacuité de l'espace se fait sentir et que la mise en valeur demande sur une petite île 50 habitants par km<sup>2</sup> utile* ». Or, 9 des 22 États et territoires appartenant à la Communauté du Pacifique présentent des densités inférieures à 20 habitants au km<sup>2</sup> (tableau 2).

D'autre part, l'éloignement des marchés de consommation internationaux et des grandes zones de production industrielle renchérit les coûts des importations et des exportations et contribue à élever le coût déjà surévalué de la main-d'œuvre locale, ce qui diminue d'autant la compétitivité des produits insulaires sur le marché international.

Enfin, l'accroissement démographique rapide engendre des « coûts de l'homme » élevés, pour reprendre l'expression de F. Perroux (1961), notamment en matière de santé et d'éducation. Tout doublement de la population doit ainsi s'accompagner, au minimum, d'un doublement des capacités scolaires et de santé du pays, pour que les enfants puissent connaître une situation similaire à celle de leurs parents, ce qui exige de mobiliser sur ces deux secteurs une large part des ressources de l'État ; le développement est à ce prix.

De fait, les interactions entre insularité et mondialisation vont avoir pour principal résultat l'accroissement des différences entre les espaces, aux échelles globale, régionale et locale.

- a) À l'échelle de la planète, les contraintes qu'impose l'insularité aux archipels océaniques se traduisent par des surcoûts vis-à-vis des pays continentaux avec lesquels ils sont en concurrence sur le marché international. Plus la division internationale du travail s'accroît, plus les économies d'échelle et les bas salaires constituent des conditions nécessaires pour attirer les investisseurs et plus l'écart se creuse entre les pays pouvant répondre à ces conditions et ceux ne le pouvant pas. Parmi ces derniers se rangent ceux de l'Océanie insulaire.
- b) À l'échelle régionale, la différenciation spatiale porte sur les ressources naturelles. En effet, hormis Fidji qui, du fait de sa population indienne habituée au salariat, a réussi une reconversion industrielle, le tourisme, la pêche thonière et parfois l'exploitation des forêts et des mines, plus rarement l'aquaculture, sont les vecteurs de l'insertion des archipels océaniques dans l'économie mondiale. Ainsi s'accroissent les disparités économiques entre les pays dotés de ces ressources et ceux qui n'en disposent pas, entre pays riches et pauvres, entre pays indépendants et pays rattachés à une métropole. À cet égard, la Mélanésie, qui concentre 98 % des terres et 84 % de la population de l'Océanie insulaire, présente des

perspectives nettement plus favorables que la Polynésie et la Micronésie, qui abritent respectivement 9 % et 7 % des Océaniens (tableau 2).

c) À l'échelle nationale, les différenciations spatiales au sein du monde rural sont liées à la logistique des transports, notamment maritimes, ce secteur ayant connu une évolution très rapide ces trente dernières années. Les cargos vraquiers, que leurs mâts de charge autorisaient à « vagabonder » jusque dans les ports les plus « rustiques », ont disparu au profit des porte-conteneurs et des « Roll on-Roll off » que seules les plates-formes portuaires d'envergure internationale peuvent accueillir. Au début du siècle, les navires de la métropole ou des centres de commandements régionaux touchaient la plupart des îles océaniques au moins une fois par an et celles-ci étaient en contact direct avec les centres de commandement du « système monde » et pouvaient y écouler directement leur production. Désormais, les ports des grands centres urbains et les aéroports

Tableau 2 – Les pays membres de la communauté du Pacifique en 1995

PAYS	Superficie ZEE 10 <sup>3</sup> km <sup>2</sup> (a)	Superficie terrestre (km <sup>2</sup> ) (b)	a/b	Population (10 <sup>3</sup> )	Temps de Doublém. Population (ans)	Densité hab. par Km <sup>2</sup>	Taux d'urbani- sation (%)	PIB par tête (US \$)
<b>Mélanésie</b>	8 170	539 364	15	55 313	30	10		
Fidji	1 290	18 272	70	7 748	35	42	38,5 (1)	1 502 (7)
Nouvelle-Calédonie	1 740	19 103	91	1 822	35	10	69 (2)	10 627 (2)
Pap. Nouv.-Guinée	3 120	462 243	7	40 424	30	9	15,5 (3)	846 (3)
Îles Salomon	1 340	27 556	48	3 678	20	13	12,5 (1)	455 (3)
Vanuatu	680	12 190	56	1 641	25	13	18,5 (2)	896 (3)
<b>Micronésie</b>	10 603	3 214	3 299	4 418	20	147		
Etats Fédérés	2 978	701	4 248	1 057	13-26	151	27,5 (4)	3 144 (3)
Guam	218	541	403	1493	30	276	38 (3)	8 043 (1)
Kinbati	3 550	811	4 377	784	30	97	35 (3)	452 (2)
Marshall	2 131	181	11 773	547	17	302	64,5 (5)	984 (8)
Nauru	320	21	15 238	105	24	500	100 (6)	14 820 (2)
Mariannes Nord	777	471	1 650	567	7	120	53 (3)	8 583 (9)
Palau	629	488	1 289	165	35	34	69,5 (3)	2 317 (9)
<b>Polynésie</b>	10 750	8 195	1 311	5 807	46	71		
Samoa américaine	390	200	1 950	545	19	273	48,5 (3)	4 329 (9)
Cook	1 830	237	7 721	191	63	81	58,5 (7)	1 844 (3)
Wallis-Futuna	300	255	1 176	144	53	26	0	?
Niue	390	259	1 505	20	?	8	30,5 (7)	1 010 (8)
Pitcairn	800	5	160 000	54	?	2	0	?
Polynésie Française	5 030	3 521	1429	2 180	28	62	56,5 (5)	12 834 (3)
Tokelau	290	10	29 000	15	?	150	0	311 (4)
Tonga	700	747	937	983	139	132	30,5 (1)	843 (3)
Tuvalu	900	26	34 615	95	41	366	42,5 (7)	809 (3)
Samoa Occidentale	120	2 935	41	1 634	139	57	21 (7)	608 (3)
<b>Région</b>	29 523	550 773	54	65 838	30	12		
<b>Id. sans Papouasie Nouvelle-Guinée</b>	26 403	88 530	298	25 414		29		

(1) : 1986 ; (2) : 1989 ; (3) : 1990 ; (4) : 1980 ; (5) : 1988 ; (6) : 1992 ; (7) : 1991 ; (8) : 1984 ; (9) : 1985 ; (10) : 1983

internationaux sont les seuls portes d'accès au commerce international et les îles qui en sont éloignées subissent un fort handicap économique. La périphérisation des archipels est d'autant plus prononcée que la taille des îles qui les composent est réduite, que le nombre de centres urbains de plus de 1 000 habitants, fonctionnant comme des marchés de proximité susceptibles d'écouler une partie de la production locale, est limité, et que les distances entre les îles et le principal marché de consommation ou le port de commerce international sont importantes. Ainsi, un agriculteur des îles périphériques fidjiennes doit produire 50 % de coprah de plus qu'un agriculteur de l'île principale pour en tirer le même revenu (Ward, 1993). Dès lors, il n'est guère surprenant que les îles les plus petites et les plus éloignées, quelle qu'en soit la localisation, voient partir une partie de leur population, attirée vers les lumières de la ville.

Le clivage économique, spatial et démographique croissant entre les zones rurales, périphériques ou non, et les centres urbains, en particulier les capitales qui sont les bénéficiaires prioritaires de l'aide internationale et sont le siège des administrations centrales, constitue en effet l'autre effet majeur de la mondialisation à l'échelle nationale. Déjà en 1983, la Papouasie-Nouvelle-Guinée apparaît comme un pays où « *le village se comporte de plus en plus comme un élément superflu par rapport aux besoins du système national à grande échelle. Ce dernier tire ses revenus de subventions et de prêts étrangers, de grandes opérations minières, de l'exploitation diverse des ressources naturelles, de l'imposition des habitants des villes (expatriés principalement) et des biens de consommation urbains - en fait très peu de ressources proviennent directement du milieu rural. L'approvisionnement des villes de Papouasie Nouvelle-Guinée est lui même principalement assuré par les importations [...]. D'une manière générale, le système moderne n'a besoin aujourd'hui que de deux apports du milieu rural : la terre pour les opérations de développement et les votes aux élections quinquennales [...] Les « sociétés authentiquement géographiques » de Papouasie Nouvelle-Guinée sont bel et bien en voie de devenir d'encombrants anachronismes dans l'État moderne* » (Jackson, 1983 : 26).

À l'échelle nationale, la mondialisation « surdétermine » donc la distance géographique dans la localisation des productions agricoles et des activités économiques. Ce résultat peut paraître paradoxal quand la mondialisation, par les flux d'information qu'elle met en oeuvre, abolit les frontières et les distances, s'affranchissant ainsi de la relation coût/distance sur laquelle repose un large pan de l'économie spatiale ou de la structuration régionale. En fait, cette abolition de la distance est bien effective dans les espaces irrigués par les réseaux de communications et les flux monétaires, qui se rattachent



au réseau mondial de villes. En revanche, en dehors des centres urbains et de leur couronne d'activité, la distance au marché demeure une composante essentielle de l'activité économique ; elle contribue à la périphérisation des espaces éloignés, que frappent le déclin des services de l'État et la diminution des rentrées monétaires. Se mettent ainsi en place de nouveaux rapports « centre-périphérie » à l'échelle du pays, différents des rapports centre-périphérie mis en évidence dans les années soixante-dix : ces derniers s'exprimaient uniquement à l'échelle mondiale ou régionale, et selon des structures aréolaires continues, fondées sur la théorie de la gravitation, où la distance et les écarts de PNB entre les pays constituaient les paramètres clef. La nouvelle structure réticulée relie au « système monde » les centres urbains du « Sud » et les enclaves de l'économie internationale dans les espaces ruraux, notamment les mines et les exploitations forestière, via les télécommunications, les lignes aériennes et maritimes internationales.

*La viabilité des espaces périphériques polynésiens  
par la rente financière*

Seuls deux des 17 États et territoires de Polynésie et de Micronésie membres de la Communauté du Pacifique disposent d'une superficie terrestre supérieure à 1 000 km<sup>2</sup> ; parmi les quinze autres pays, onze sont des micro-territoires dont la superficie terrestre est inférieure à 500 km<sup>2</sup> et dont quatre n'atteignent même pas les 100 km<sup>2</sup> (tableau 2). Dans ce contexte, il semble bien difficile de s'insérer dans l'économie mondiale, à moins de disposer, comme Nauru, de richesses minières (phosphate), ce d'autant que la Polynésie est la partie de l'Océanie la plus éloignée des marchés de consommation. Ainsi, les investisseurs préféreront-ils toujours élever des bœufiers géants sur la Grande barrière australienne plutôt qu'à Tuvalu (Tisdell, 1989). Au début des années soixante, le coprah assurait encore à la zone une certaine viabilité économique mais l'âge des cocotiers et l'effondrement des cours sur le marché mondial ont réduit considérablement le secteur agricole marchand, entraînant un déficit irréversible de la balance commerciale, jusqu'alors sans précédent. Entre les années cinquante et les années quatre-vingt, les importations par habitant font plus que doubler aux îles Cook, tripler aux Tokelau et quintupler à Niue (Bertram, 1986).

Pour ces micro-économies, qui ne trouvent pas leur place dans la division internationale du travail, l'assistanat fait désormais figure de positionnement économique. Les aides bilatérales et multilatérales assurent à l'État une rente qui lui permet d'employer le plus grand nombre possible de fonctionnaires. L'exportation de main-d'œuvre et les rapatriements de revenus qui lui sont associés complètent les rentrées financières de ce système très original de

viabilité, que deux chercheurs néo-zélandais, G. Bertram et R.F. Watters (1985), ont désigné par l'acronyme MIRAB : « Mi » renvoie aux migrations, « R » aux « *remittances* » (les envois d'argent), « A » aux aides internationales et « B » à la bureaucratie. Élaboré à partir de l'exemple de cinq des plus petits États de la région (Cook, Niue, Tokelau, Tuvalu et Kiribati), ce modèle s'applique également à des ensembles plus vastes, comme l'archipel des Tonga ou le Samoa Occidental. Ainsi, les transferts que l'émigration injecte dans l'économie tongienne s'élèvent-ils à 44 % du produit national brut et à plus de trois fois le montant correspondant de l'aide internationale (Bataille-Benguigui, 1991). Au Samoa occidental, ils représentent une moyenne de 500 dollars samoans par ménage rural, soit le tiers des revenus annuels d'une famille de huit personnes (Shankman, 1992).

Malgré la réduction drastique de la fonction stratégique des îles océaniques, un tel système peut perdurer si, à l'instar de Tonga, les revenus tirés de la migration compensent les diminutions de l'aide internationale. La vulnérabilité vis-à-vis de l'extérieur n'est pas vécue comme une pénalité mais, au contraire, comme un moyen logique d'asseoir un modèle de consommation fondé sur les importations, qui permette aux sociétés qualifiées de « traditionnelles » de se maintenir tant bien que mal sur place. Comme le souligne G. Blanchet (1997 : 70) : « *au lieu de s'orienter vers des objectifs de production irréalistes, qui risquent de conduire à des gaspillages, à des dégradations de l'environnement et à une subversion des cultures locales, ce système s'appuie sur les avantages que procure une large ouverture sur l'extérieur et associe de façon très souple les systèmes de production traditionnels et modernes. Il se traduit moins par un effort de croissance endogène que par un ajustement à des forces exogènes* ». En ce sens, le système MIRAB peut être interprété autant comme une réponse des sociétés et économies insulaires à la mondialisation et comme une recherche de viabilité dans un contexte de non viabilité productive, que comme l'aboutissement d'un processus de dépendance des économies insulaires du fait de la mondialisation, les budgets nationaux étant assurés par un financement extérieur quasi-total, sans complémentarité productive.

Ce dernier point de vue suppose les sociétés insulaires passives vis-à-vis de la globalisation, alors que le précédent les considère comme réactives et capables d'adaptation. La dépendance n'est plus alors perçue comme un processus qu'il convient de combattre mais comme un état permanent avec lequel il convient de composer, le problème central n'étant ni le développement, ni l'implantation d'une économie capitaliste mais celui de la sécurité des aides et de leur répartition locale équitable selon des objectifs sociaux reconnus (Bertram, 1986, 1993).

## Les îles face à la mondialisation : la réponse du local aux flux et processus émanant du global

À l'échelle mondiale, du simple fait de leur nombre, les petits États insulaires occupent une place non négligeable au sein des institutions « onusiennes », pour lesquelles un pays égale une voix<sup>5</sup>. Le chapitre 17 de l'Agenda 21 leur est entièrement dédié et, à la suite de la conférence de Rio, une conférence spécifique leur a été consacrée à la Barbade en 1994. Les discussions internationales relatives à la remontée du niveau de la mer ont également mis en avant le risque de submersion que courent à long terme les îles basses du domaine tropical, dont une majorité se situe en Océanie (Nunn, 1994).

À l'échelle régionale, la mondialisation s'accompagne d'un processus de construction d'organisations régionales, qui en sont à la fois l'émanation et une réponse à celle-ci. En effet, les États d'un même ensemble géographique cherchent à valoriser leurs synergies et à se présenter « sous la même bannière » sur la scène internationale, notamment en matière de commerce. Ces objectifs sont également partagés par les principaux acteurs de la mondialisation, pour qui les constructions régionales facilitent les échanges commerciaux planétaires et limitent les risques de conflits armés entre États voisins. En Océanie insulaire, la construction régionale est largement associée à une aspiration identitaire.

À l'échelle nationale, l'affirmation identitaire, voire le repli vis-à-vis de l'extérieur, est la réponse la plus commune du local aux effets du global ; elle traduit les difficultés des communautés locales à se fondre dans l'ensemble étatique.

### Les constructions régionales

L'Océanie insulaire est une des rares zones du Sud qui expérimente une construction régionale depuis 50 ans. À la création en 1947 de la Commission du Pacifique Sud par les puissances coloniales pour assurer le développement économique de leur glaciis stratégique répond, 25 ans plus tard, la mise en place du Forum du Pacifique Sud, le fonctionnement de la CPS étant jugé trop inféodé aux intérêts de ces puissances. Toutefois, du fait de la présence très active de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande dans son fonctionnement, le Forum apparaît à bien des Océaniens comme une structure qui leur échappe en partie et qui n'est guère porteuse des valeurs culturelles océaniques. Ce sont ces dernières qui sont à l'origine des concepts de *Pacific Way* et de

5. Tuvalu est le dernier en date des États océaniques à avoir rejoint l'ONU. Lors de l'ouverture de la 55<sup>e</sup> session de l'assemblée générale de l'ONU en septembre 2000, il est devenu le 189<sup>e</sup> État membre.

*Melanesian way*, qui n'ont guère trouvé de traductions politiques ou économiques originales, mais qui ont puissamment contribué au renouveau identitaire des jeunes États et à l'émergence d'un concept d'identité régionale que les intellectuels océaniens s'attachent aujourd'hui à renforcer.

### *La Commission du Pacifique Sud (CPS)*

La CPS est un organisme consultatif à caractère technique, créé peu après la fin de la Seconde Guerre mondiale par les six puissances coloniales de la région : l'Australie, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas, qui se retirent en 1962 après l'annexion de l'Irian Jaya par l'Indonésie. En 1963, la CPS organise à Fidji les premiers jeux du Pacifique Sud. En 1965, le Samoa Occidental est le premier État océanien qui adhère à la CPS, trois ans après avoir accédé à l'indépendance. Le processus « d'océanisation » de la commission est en marche. Il va se concrétiser en 1968 avec la création du festival des arts du Pacifique, dont la première édition a lieu à Fidji en 1972 et, en 1969, avec la nomination du premier secrétaire général océanien. La création du Forum du Pacifique Sud incite la CPS à accroître le nombre de ses membres. Ainsi, en 1979, les territoires autonomes ou librement associés deviennent-ils membres de plein droit. Au début des années quatre-vingt, les pays mélanésiens exercent une forte pression pour que la CPS et le Forum fusionnent en un organisme unique : la SRO (Single Regional Organisation). Les principaux bailleurs de fond du Forum, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, accueillent cette proposition avec satisfaction. La France, qui craint que son influence soit diluée dans cette nouvelle organisation, s'y oppose, de même que les pays polynésiens et micronésiens qui redoutent la volonté d'hégémonie de la Mélanésie sur l'ensemble du Pacifique. Le projet va donc échouer mais l'épisode de la SRO va accélérer l'évolution de la CPS. En 1983, celle-ci se dote d'un organe représentatif : le CGRA (Comité des Représentants des Gouvernements et des Administrations) qui se réunira une fois par an pour définir la politique de la commission. Il est également décidé que tous les pays et territoires du Pacifique insulaire pourront désormais rejoindre la CPS. La commission prend alors le visage qu'elle a gardé depuis, avec deux thématiques d'excellence : la pêche et l'agriculture (le pôle agricole de la CPS étant délocalisé à Fidji) et quatre thématiques secondaires : la nutrition, les femmes, l'énergie et les statistiques. Il est à noter que, jusqu'en 1990, le siège de la CPS à Nouméa a également abrité le Programme Régional Océanien sur l'Environnement (PROE) qui s'est ensuite affranchi de la tutelle de la CPS et s'est implanté au Samoa Occidental. En 1996, après de nombreuses années de gouvernance océanienne, le secrétariat général revient à une des puissances de tutelle, l'Australie, qui y place l'ancien directeur de l'AIDAB avec pour mission d'apurer les finances de la Commission. En 1998, répondant à la demande de plusieurs de ses pays membres situés au nord de

l'Équateur, la CPS est rebaptisée Communauté du Pacifique et, un an plus tard, choisit une femme, originaire de Guam, pour la diriger.

### *Le Forum du Pacifique Sud*

À la différence de la CPS, organisme à caractère purement technique, le Forum s'affiche comme une organisation régionale à caractère politique qui réunit l'ensemble des pays indépendants de la région. Il a pour objectifs, d'une part, de promouvoir la décolonisation totale de la région et d'autre part, de faire entendre la voix du Pacifique insulaire dans le concert des nations. Le Forum est créé en 1971 à Wellington sous l'action conjuguée de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et surtout de Fidji, dont le Premier Ministre, Sir Ratu Mara, critique depuis de nombreuses années l'immobilisme de la CPS. Le Forum ne comporte alors que cinq membres océaniques : les Cook, Fidji, Nauru, le Samoa Occidental et les Tonga, auxquels s'ajoutent l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Deux ans plus tard, le Forum se dote d'un secrétariat exécutif basé à Suva, le SPEC (South Pacific Bureau of Economic Cooperation), dont l'objectif principal est l'émergence d'une politique régionale en matière de transport, d'échanges, de communication et de développement économique. C'est « *l'autorité compétente des pays membres pour la formulation, la soumission, la négociation et l'aboutissement des demandes d'aide technique et financière adressées aux institutions et aux organismes bilatéraux et multilatéraux en faveur de projets régionaux ou inter-pays relevant du domaine d'activité du SPEC* » (Blanchet, 1985 : 25). À ce titre, le SPEC est l'ordonnateur régional des projets financés par la FAO, le OIT, le PNUD, le PNUE, la CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique) et par l'Union Européenne, sept pays de la région (Fidji, Kiribati, Papouasie Nouvelle-Guinée, Salomon, Tonga, Tuvalu et le Vanuatu) étant signataires des accords de Lomé.

La mise en place de compagnies régionales de transport constitue une des priorités du SPEC. En 1978, la compagnie maritime « Pacific Forum Line » est créée. Tous les membres du Forum y participent, à l'exception de l'Australie et de Niue<sup>6</sup>. Forte de trois navires, la compagnie dessert Fidji, Tonga, le Samoa occidental, les Salomon, la Papouasie Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Calédonie, à partir de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les résultats ne seront jamais à la hauteur des espérances. Les économies insulaires n'étant pas suffisamment complémentaires les unes des autres, le commerce interinsulaire va rester très limité, l'essentiel des flux d'origine et de destination étant centré sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La desserte de la Nouvelle-

6. Outre les membres fondateurs, en 1978, le Forum accueille également les pays ayant accédé à l'indépendance ou à une autonomie avancée depuis 1971 : Niue (1974), la Papouasie Nouvelle-Guinée (1975), les Salomon et Tuvalu (1978).

Calédonie, perçue comme une enclave coloniale française et l'absence de desserte de Tuvalu et de Kiribati, les nouveaux membres du Forum, vont cristalliser les mécontentements qui vont aboutir au retrait de Fidji et des Salomon de la compagnie au début des années quatre-vingt. En 1984, une liaison vers Tuvalu et Kiribati sera mise en place, à perte. Cet exemple illustre clairement le carcan politique dont la « Pacific Forum Line » n'a jamais pu se détacher et qui a abouti à un fiasco financier. La compagnie existe toujours, mais n'est jamais devenue l'acteur majeur du transport maritime océanien dont rêvait la direction du Forum.

En matière de transport aérien, la régionalité a pris une autre tournure. Les États membres du Forum n'ont jamais pu se mettre d'accord pour la création d'une compagnie régionale. Les efforts du SPEC se sont donc portés sur la standardisation des équipements, la rationalisation des dessertes, et l'harmonisation des tarifs, via la mise de deux organismes régionaux : le South Pacific Air Transport Council et l'Association of South Pacific Airline.

En fait, la grande réussite du Forum réside dans le domaine de la pêche avec la création, en 1979, d'une agence spécialisée : Forum Fisheries Agency (FFA), dont le siège est à Honiara aux Salomon. L'instauration de Zones Économiques Exclusives de 200 miles marins, consécutive à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer qui s'achève en 1982, va en effet profondément modifier l'exploitation halieutique des eaux hauturières du Pacifique (Munro, 1989 ; Tsamenyi, Blay, 1989 ; Cillaurren, 1991). Ne pouvant plus pêcher dans les eaux mexicaines, une centaine de thoniers américains se rabattent vers la partie occidentale du Pacifique, où ils considèrent les ZEE comme des eaux libres d'accès. Vont suivre cinq années de crise entre la flotte américaine de thoniers senneurs et les pays océaniens, marquées notamment par les saisies en 1982 du *Danica* par la Papouasie Nouvelle-Guinée, puis, en 1984, du *Jeannette Diana* par les Salomon. En réponse à l'arraisonnement de ce navire, le Gouvernement de R. Reagan impose un embargo total sur les importations de poisson en provenance des Salomon. Ce dernier pays interdit alors à tout navire américain la fréquentation de ses eaux et propose à l'Union Soviétique des droits de pêche.

A l'issue de ce « bras de fer », l'Agence des pêches du Forum réussit à faire accepter en 1987 par les États-Unis la reconnaissance de la souveraineté des seize États du Forum du Pacifique Sud sur leur ZEE et les armateurs américains acceptent de payer 60 millions de dollars de licences de pêche pour une durée de cinq ans à l'agence des pêches du Forum, soit environ 5 % de la valeur totale des captures. Cette somme est rétrocédée aux États membres sous deux formes : une redevance annuelle, identique pour chaque pays et une dotation qui varie selon l'importance des tonnages capturés par les

senners. Cette « OPEP » du thon n'a pas d'équivalent dans les autres océans. La mise en place de moyens communs pour la surveillance des ZEE - vols de reconnaissance régulièrement effectués par les forces aériennes de l'Australie et la Nouvelle-Zélande, observateurs embarqués à bord de tout navire pêchant dans la zone du Forum et suivi en direct des navires en pêche, équipés de balises Argos - concourent à l'émergence d'une territorialité régionale axée sur la possession d'une ressource commune : le thon. Cette lecture positive à caractère géographique du fait régional peut toutefois être contestée par une lecture économique, à consonances nettement plus négatives. En effet, les capacités d'exploitation des stocks de thonidés par des flottilles locales ne se sont guère accrues en près de 30 ans d'activité de l'Agence des pêches du Forum. En revanche, une nouvelle rente économique a été identifiée et consolidée. La principale réussite économique émanant de la construction régionale n'a donc pas réussi à développer les capacités productives des pays de la région, ni à inverser les tendances récurrentes à chercher dans la rente une nouvelle viabilité économique.

#### *L'Université du Pacifique Sud (UPS)*

L'UPS est créée en 1967 à l'instigation de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, alors que le processus de décolonisation de la région est à peine amorcé avec l'indépendance du Samoa Occidental en 1962, celle des Cook (Etat associé à la Nouvelle-Zélande) en 1965 et l'accession à la souveraineté annoncée pour Nauru en 1968 et de Fidji en 1970. Cette création d'une université régionale répond au double constat que, d'une part, il est illusoire d'espérer créer une université dans chaque pays du Pacifique insulaire et que, d'autre part, l'expatriation des étudiants océaniens en Europe, aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande, est souvent traumatisante pour eux et se solde par un fort taux d'échec. Trois universités océaniques sont alors opérationnelles ; deux se situent en territoire américain, à Hawaï et à Guam, la troisième est la jeune Université de Papouasie Nouvelle-Guinée, ouverte en 1965. Or, une sourde rivalité taraude déjà les élites papoues et fidjiennes pour le *leadership* régional, une fois leur indépendance respective acquise. Compte tenu de son immensité et de la taille de sa population, la Papouasie Nouvelle-Guinée fait figure de futur « géant régional » (tableau 2), position qui suscite de nombreuses réticences parmi les élites de Polynésie car elle assurerait la suprématie de la Mélanésie sur le Pacifique insulaire. Fidji va jouer sur ces craintes et sur sa situation d'interface entre Mélanésie et Polynésie pour avancer sa position de leader régional, qu'elle va progressivement acquérir en accueillant successivement le siège du Forum du Pacifique Sud, la représentation régionale de l'UE et de nombreuses agences de l'ONU. L'implantation d'une université régionale à Fidji représente la première étape de cette ascension.

En 1999, l'UPS compte 12 pays membres : les îles Cook, Kiribati, Nauru, Niue, Tokelau et Tonga en Polynésie, les Marshall et Tuvalu en Micronésie, Fidji, les Salomon et Vanuatu en Mélanésie. Elle est structurée en trois pôles : le campus central situé à Suva, capitale des Fidji et deux campus thématiques nettement plus petits : le centre d'Agronomie d'Alafua, au Samoa Occidental, et le Centre d'études juridiques de Port-Vila, au Vanuatu. Ces trois pôles sont « alimentés » en étudiants par un réseau d'antennes universitaires qui couvre l'ensemble des pays membres. Situées dans la capitale et parfois, également, dans les autres centres urbains importants, ces antennes sont une des principales originalités de l'UPS. Elle accueillent des étudiants du niveau de la première et de la terminale, qui y font une propédeutique d'une à deux années. L'enseignement se fait à distance : une fois par semaine, les étudiants ont une vacation satellite avec le Campus de Suva qui leur permet de dialoguer avec leur professeur, dont ils ont les photocopiés comme support de cours. Sur place, l'encadrement est assuré par un tuteur, qui présente chaque cours, commente les lectures obligatoires, corrige les exercices et assiste les étudiants dans leur travail personnel. Ce système très convivial permet aux étudiants de se familiariser avec le travail universitaire et d'aborder le campus de Suva avec de bien meilleures chances de réussite.

Une seconde originalité de l'UPS tient au pilotage de la programmation des enseignements par les Gouvernements des pays membres. L'université est au service de ses États membres et les filières d'étude sont définies en fonction des besoins estimés par ces derniers pour la formation de leurs cadres sur une période prévisionnelle de 5 à 10 ans. C'est la raison pour laquelle l'UPS privilégie les formations courtes, la plupart des étudiants s'arrêtant après leur licence. Par ailleurs, ses diplômes ne sont reconnus ni en Australie, ni en Nouvelle-Zélande, ce afin d'éviter la « fuite » des jeunes diplômés de l'UPS vers ces pays où les niveaux de rémunération sont nettement supérieurs à ceux proposés dans les États insulaires d'Océanie.

Une troisième particularité tient au bilinguisme pratiqué sur le Campus universitaire de Port-Vila, le Vanuatu étant l'unique État francophone membre de l'UPS. Ainsi, dès 1985, des supports de cours sont-ils rédigés en français (David, 1989) et, en 1990, une propédeutique spécifique est lancée pour les étudiants francophones désirant rejoindre l'Université Française du Pacifique à Nouméa.

En trente ans d'existence, l'UPS a formé une bonne partie des cadres de ses pays membres et a puissamment contribué à l'émergence d'une identité régionale parmi ses étudiants. L'Institut des Études du Pacifique (IEP), créé et dirigé par R. Crocombe durant plus de 20 ans, a joué en ce domaine un rôle considérable. Défenseur infatigable des indépendances, l'IEP est le creuset



dans lequel a été élaboré le concept de *Pacific Way* (Crocombe *et al.*, 1975 ; Crocombe, 1976).

### *La voie du Pacifique : Pacific Way*

Le terme *Pacific Way* est utilisé pour la première fois en 1970 par le Premier Ministre de Fidji, Ratu Mara, devant l'Assemblée générale des Nations unies où vient d'être admis son pays. Sa signification est d'abord politique. L'indépendance est en effet l'occasion, pour les pays insulaires du Pacifique, de tenter d'affirmer une identité propre à la région face à leurs anciennes puissances de tutelle et de définir une voie originale de développement - ni capitalisme, ni collectivisme - qui tend à préserver la structure sociale communautaire des Océaniens, leur mode de gouvernance axé sur le consensus et à s'appuyer sur leurs ressources propres, tant humaines que naturelles. Par la « voie du Pacifique », les jeunes États océaniques cherchent à établir une cloison entre eux et l'extérieur, entre ce qui est propre au Pacifique et ce qui ne l'est pas (Crocombe, 1976 ; Blanchet, 1985). Cet engagement est au cœur des motivations de la création en 1971 du Forum du Pacifique Sud. On peut s'étonner alors que la Nouvelle-Zélande et l'Australie, qui ne partagent pas les valeurs de la « voie du Pacifique »<sup>7</sup> avec les autres États de la région, soient malgré tout membres du Forum. En fait, leur présence ne se justifie que par leurs capacités financières et leur intégration géographique à l'Océanie, mais la barrière culturelle demeure, ce que les petits États insulaires ne manquent pas de rappeler à leurs puissants voisins. Ainsi, en 1989, à Port-Vila, lors de la réunion annuelle du Forum, le leader fidjien, Ratu Mara, a-t-il prié les Premiers ministres australiens et néo-zélandais de quitter l'assemblée afin que les problèmes spécifiques au Pacifique insulaire puissent être discutés à huis clos.

D'un point de vue économique, la « voie du Pacifique » s'appuie sur le développement du secteur rural à travers l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles (forêt, mine, pêche), notamment dans un cadre villageois. Le secteur industriel lui est subordonné et se voit assigner deux priorités : la transformation des ressources naturelles et la substitution aux importations, tandis que les activités artisanales de petite dimension sont privilégiées (Kavaliku, 1980). « *Small is Beautiful* », le livre de E.F. Schumacher (1979), est un parfait condensé des théories économiques que veulent mettre en oeuvre les élites du Pacifique insulaire. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si cet ouvrage est resté durant plus de dix ans au programme des enseignement du département de géographie de l'Université du Pacifique Sud, « fleuron » de cette université (Nunn et Waddell, 1993).

7. A la différence de l'Australie, la Nouvelle-Zélande cherche toutefois une réelle intégration dans l'ensemble régional et se définit désormais comme un pays océanien.

La « voie du Pacifique » ne va cependant résister ni aux réalités économiques régionales - la rente géostratégique ou halieutique (Agence des pêches du Forum) aura raison des velléités de développement autocentré, sauf en Mélanésie où les ressources naturelles terrestres sont abondantes -, ni aux dissensions politiques que va faire naître l'émergence d'un bloc mélanésien au sein du Forum, après l'accès à l'indépendance de la Papouasie Nouvelle-Guinée en 1975, des Salomon en 1978 et du Vanuatu en 1980. Au concept de *Pacific Way*, conçu à Fidji et développé à l'UPS (Crocombe *et al.*, 1975), fait en effet pendant une version sous-régionale, plus combative : la « voie de la Mélanésie » ou *Melanesian Way*, propagée par la jeune université de Papouasie Nouvelle-Guinée (Naikorobi, 1983). Le Pasteur W. Lini, futur premier Premier Ministre du Vanuatu, va décliner ce concept en une doctrine gouvernementale, le socialisme mélanésien, et en une philosophie politique, la renaissance mélanésienne (Premdas, 1987 ; David, 1997). Prônant l'unité culturelle et spirituelle du peuple mélanésien, postulat de la « voie de la Mélanésie » (Naikorobi, 1983 : 7), les dirigeants des Salomon, de Papouasie Nouvelle-Guinée et du Vanuatu reprochent au Forum sa « tiédeur » vis à vis des « luttes anticoloniales » en cours en Irian Jaya et en Nouvelle-Calédonie. Cette opposition mélanésienne se structure en 1986 avec la formation du Groupe « fer de lance », qui va éclater au début des années quatre-vingt dix quand l'île de Bougainville, territoire de la Papouasie Nouvelle-Guinée, va demander son rattachement aux îles Salomon, avec la partie septentrionale desquelles elle partage une même identité culturelle. Depuis, le fer de lance s'est reformé et à intégré Fidji en 1996, consacrant ainsi le retour dans la maison océanienne des dissidents mélanésiens.

### L'affirmation identitaire à l'échelle nationale et à l'échelle locale

L'affirmation identitaire des communautés nationales ou locales est une réponse fréquente à la mondialisation qui menace les équilibres culturels, économiques, sociaux et territoriaux nécessaires à la viabilité de ces communautés.

Un premier type d'affirmation résulte de la marginalisation économique des espaces ruraux insulaires, qui sont éloignés des centres urbains et dépourvus de ressources minières ou forestières. Privés d'accès au marché et ne présentant que des capacités productives limitées, ces espaces sont souvent délaissés par les pouvoirs publics qui, faute de ressources financières suffisantes, sont contraints d'y réduire leur dispositif de santé et se reposent sur les missions ou les communautés locales pour maintenir en état leur dispositif éducatif. La régression de l'économie marchande au profit du vivrier s'accompagne fréquemment d'une revalorisation de la coutume et de ses règles. La fermeture des espaces s'accompagne ainsi d'un enfermement

culturel sur les « fondamentaux de la tradition »<sup>8</sup>. Chez certains Océaniens qui refusent le « retour à la coutume », l'adhésion à une religion nouvelle ou le prosélytisme religieux peuvent être un échappatoire à la régression économique. À l'exception de la foi Bahá'í, les religions nouvelles sont en général plus « sectaires » dans leur dogme ou leur pratique que les religions chrétiennes classiques comme le catholicisme, l'anglicanisme ou le protestantisme. Leur adoption peut donc être perçue par un observateur étranger comme un enfermement culturel volontaire. Du point de vue océanien, il s'agit plutôt de l'exploration d'une nouvelle voie devant conduire à la modernité, après que la voie économique se fut soldée par un échec. En revanche, le prosélytisme pour une religion déjà adoptée depuis de nombreuses années s'apparente au retour à la coutume et peut être interprété comme un repli identitaire.

Les conflits entre un acteur étranger et une communauté villageoise pour l'usage des ressources constitue une autre cause d'affirmation identitaire. Cette attitude n'est pas nouvelle, elle a rythmé les rapports entre populations océaniques et colons européens et s'est parfois soldée par des épisodes armés particulièrement sanglants, comme en Nouvelle-Calédonie en 1878 et en 1917 (Guiart, 1968). Les descendants des colons européens restés sur place après les indépendances sont maintenant citoyens des nouveaux États insulaires et leur activité économique s'inscrit désormais dans le contexte du développement national. En revanche, les interventions de compagnies étrangères dans les domaines des mines, de l'exploitation forestière et de l'aquaculture relèvent de la mondialisation. Ces compagnies ont en effet une stratégie d'implantation qui couvre l'ensemble de la planète et les sites qu'elles exploitent sont reliés au réseau mondial des télécommunications.

En règle générale, les permis d'exploiter sont délivrés par les Gouvernements nationaux, à la suite de discussions bilatérales avec les compagnies mais sans que les communautés locales soient consultées. Les ressources naturelles sont en effet considérées comme étant la propriété de l'État qui en octroie l'usufruit aux communautés jusqu'à ce qu'il juge plus rentable d'en céder l'exploitation à des compagnies industrielles, les revenus étant versés au budget de l'État, diminués des commissions versées aux ministres en place. Le versement de dédommagements aux communautés locales fait l'objet d'autres négociations, généralement à caractère bilatéral, entre ces dernières et les industriels ; plus rarement, ces négociations sont tripartites et intègrent les pouvoirs publics.

8. À l'opposé, lorsque les espaces insulaires s'ouvrent sur « le système monde », l'économie tend à devenir un pivot central de la société, les temps qui lui sont consacrés augmentent rapidement et la part du culturel dans l'emploi du temps tend à se réduire.

Les compensations aux communautés locales sont octroyées sous une des trois formes suivantes : a) l'embauche d'une main-d'oeuvre locale, b) le versement d'un capital de dédommagement, c) le financement de projets de développement économique ou communautaire. Bien souvent, ces compensations sont jugées insuffisantes au regard des perturbations d'ordre culturel, écologique, foncier et social qu'elles occasionnent. Il en résulte un regain d'affirmation identitaire qui ne doit pas être uniquement interprété comme une stratégie pour augmenter les dédommagements, mais aussi comme un véritable traumatisme devant la dépossession territoriale que représente l'exploitation des ressources. « *Land is our life. Land is our physical life - food and sustenance. Land is our social life; it is marriage, it is status; it is security; it is politics; in fact, it is our only world. When you (the administration) take our land, you cut away the very heart of our existence. We have little or no experience of social survival detached from the land. For us to be completely landless is a nightmare which no dollar in the pocket or dollar in the bank will allay; we are a threatened people* » (Dove et al. 1974 : 182), écrivent ainsi trois étudiants de Bougainville, en 1974, au tout début de l'exploitation de la mine de Pangouna. Ce lien entre identité et territoire est si fort qu'il peut conduire les populations locales à rejeter les nouveaux dédommagements qui leur sont proposés. La territorialité villageoise est vécue de manière si intense qu'elle éclipse les retombées économiques de l'exploitation, pour se focaliser uniquement sur les perturbations que celle-ci engendre et elle conduit fréquemment au rejet définitif du projet. Ce processus d'affirmation identitaire peut déboucher sur une contestation de la souveraineté territoriale de l'État sur l'espace local, comme cela a été le cas pour Bougainville dont la tentative de sécession au milieu des années quatre-vingt dix a fait plusieurs centaines de morts, a déstabilisé l'équilibre géopolitique de la Mélanésie septentrionale et a mis en péril le Groupe du Fer de lance, les Salomon s'opposant à la Papouasie Nouvelle-Guinée dans sa gestion de la crise (Jackson, 1992 ; Quodling, 1992).

De manière paradoxale, la création des aires protégées pour la conservation de la biodiversité relève également d'un processus d'intervention d'acteurs étrangers dans un contexte de mondialisation analogue à celui suscité par l'exploitation minière ou forestière, activités hautement préjudiciables à l'équilibre des écosystèmes insulaires. Elle suscite également des affirmations, voire des replis identitaires, preuve que les insulaires perçoivent la destruction ou la protection de la nature par ces acteurs étrangers comme une même atteinte à leur territorialité.

On doit cependant faire une différence entre les affirmations identitaires qui sont induites exclusivement par la mondialisation et celles pour lesquelles la mondialisation agit comme un catalyseur. Dans ce dernier registre, il faut

inclure le coup d'État de 1987 à Fidji qui a vu l'armée, à forte majorité océanienne, destituer le nouveau premier ministre travailliste, dont le parti était largement sous le contrôle de la communauté indienne. De prime abord, il s'agit d'une affaire intérieure, bien éloignée du contexte international, l'ensemble des protagonistes étant fidjiens. Pourtant la mondialisation y a joué un rôle important.

En premier lieu, les situations politique et économique du pays, à l'origine de ce coup d'État, sont un héritage de l'époque coloniale. Depuis un siècle, les Indiens cultivent la canne à sucre sur des terres appartenant aux Océaniens. Ayant l'assise foncière, ceux-ci se sont principalement investis dans la vie politique, laissant la sphère économique à la communauté indienne. En 1987, pour la première fois, le pouvoir politique et le pouvoir économique revenaient aux mains de cette dernière, situation jugée inacceptable par les océaniens.

En second lieu, la viabilité de la culture sucrière dépend étroitement des fonds Stabex que perçoit Fidji dans le cadre des Accords de Lomé, pour compenser les bas prix du marché mondial du sucre. Cette assistance financière a ainsi contribué à « geler » les rapports de pouvoir entre les communautés océanienne et indienne.

Enfin, ce *statu quo* économique a été rompu par la création d'une zone franche et par l'émergence de Fidji comme opérateur d'envergure mondiale dans le domaine de la confection des chemises de nuit (Ward, 1993). Cette expansion a davantage profité à la communauté indienne qu'aux Océaniens, suscitant chez ces derniers une affirmation identitaire qui s'est muée en rejet et a atteint un paroxysme quand ils se sont vus dépouillés de leurs prérogatives politiques à la suite des élections législatives de 1987. Le même processus s'est reproduit en 2000.

### La mondialisation, catalyseur de la conscience identitaire

Si la mondialisation exerce souvent une action déstabilisante sur les communautés océaniques, elle peut également être utilisée par ces dernières comme instrument d'une nouvelle viabilité, comme l'a montré l'exemple du système MIRAB. La migration polynésienne a pour principale destination la Nouvelle-Zélande et les États-Unis et elle emprunte un itinéraire parfois compliqué, au rythme des possibilités d'emploi et d'accueil par les réseaux familiaux ou de connaissances ; rares sont en effets les migrants « sauvages » qui s'expatrient sans avoir de point de chute à leur nouvelle destination. Tonga et le Samoa occidental sont les deux principaux foyers d'émigration de la Polynésie : entre le tiers et la moitié de leur population vit à l'étranger

(Bataille-Benguigui, 1991 ; Shankman 1992). L'exemple Samoan est particulièrement éclairant pour analyser les effets de la migration sur la conscience identitaire.

En 1981, on estimait les émigrés samoans à 68 700 (pour une population résidente d'environ 150 000 personnes) dont 42 000 vivaient en Nouvelle-Zélande, 500 en Australie, 13 000 aux Samoa américaines, et le même nombre aux États-Unis, majoritairement à Hawaï et sur la côte ouest. La population des Samoa américaines s'élevant à 32 300 personnes en 1980 (CPS, 1995), les immigrés du Samoa Occidental représentaient alors 40 % de celle-ci, prenant les emplois laissés vacants par les 60 % d'Océaniens qui, originaires des Samoa américaines, résident à Hawaï et sur le continent nord-américain. La décision de s'expatrier est rarement un acte individuel et elle relève d'une stratégie familiale de diversification économique qui allie agriculture et pêche vivrières, agriculture marchande, un ou plusieurs emplois à Apia, la capitale du Samoa Occidental, et migration. Ce système permet le maintien en zone rurale du noyau familial qui, par ses activités coutumières et son activité agricole, permet de préserver les titres fonciers de l'ensemble de la famille qui sont l'essence de sa territorialité et de sa position politique. Chaque famille élargie - *aiga* - est en effet traditionnellement dirigée par un chef coutumier : le *matai*, représentant de l'ancêtre fondateur, qui est élu par le cercle de famille selon la loi du consensus (Tcherkézoff, 1997 ; Huetz de Lemps, 1998). Or le monde rural samoan est traversé depuis l'indépendance par de puissantes dynamiques. La constitution du nouvel État précisant que seuls les *matai* peuvent voter et être élus au parlement, les *matai* de haut rang qui postulaient à ces fonctions se sont vite entourés d'un réseau de fidèles électeurs en nommant *matai* une large partie des hommes adultes de leur famille élargie ou de leur parti politique. T. O'Meara (1992) rapporte ainsi qu'à Savai, la plus vaste des îles du Samoa Occidental, 25 ans après l'accession du pays à l'indépendance, les trois quarts des hommes âgés de plus de 30 ans sont *matai*. Pour sa part, C. Huetz de Lemps (1998) estime le nombre de *matai* à 20 000 pour une population masculine de 40 000 adultes (20 ans et plus) recensée en 1991 (CPS, 1995).

Tout *matai* se doit d'avoir des terres et lorsque les terres coutumières ne sont plus cultivées, la pression politique est donc forte pour une redistribution de celles-ci au profit des *matai* qui les mettent en valeur, même si ceux-ci étaient dénués jusqu'alors de titre foncier. Désormais, la terre appartient à celui qui la cultive et, de fait, les grands domaines fonciers des hauts dignitaires cultivés dans le cadre de la famille étendue ont été démembrés au profit des hommes adultes de leur lignage, la famille nucléaire devenant l'unité d'exploitation de la terre. De prime abord, l'irruption de la mondialisation que consacre la création d'un État-nation et d'un parlement se solde par un affaiblissement

très net de la coutume ; au pouvoir politique des hauts dignitaires coutumiers, dont l'assise foncière est largement démembrée, vient se juxtaposer la légitimité issue des urnes. En fait, la coutume a réagi avec un formidable dynamisme. En acceptant de céder sur ces deux points, elle a tissé de puissants instruments de contre-pouvoir et d'affirmation identitaire. La multiplication du nombre de *matai* se traduit en effet par un accroissement concomitant des cérémonies coutumières et des pratiques de tatouage rituel. En terme de temps qui lui est consacré dans la vie rurale du Samoa occidental, la coutume n'a jamais été aussi vivace. Elle constitue, de surcroît, un moyen particulièrement puissant pour lutter contre l'exode vers la ville. Tout nouveau *matai* qui veut faire respecter ses prérogatives foncières et politiques se doit de rester en zone rurale. Dans un contexte général de baisse de l'activité agricole et des revenus que celle-ci engendre, l'apport financier des migrants constitue un appoint indispensable. À ce titre, la migration samoane est bien l'instrument d'une nouvelle viabilité de la vie rurale, polarisée par l'affirmation identitaire et pourrait bien le rester dans un proche et moyen futur, malgré un changement rapide du contexte social et politique.

L'accroissement du nombre de *matai*, processus qui dans un premier temps a permis aux coutumiers de « contenir » et d'encadrer la démocratie parlementaire, génère en effet des effets pervers lesquels, à terme, menacent l'ordre « traditionnel » que représente la gérontocratie des *matai* de haut rang. Privés de terre, alors que leur statut s'accompagne de prérogatives foncières, nombre de nouveaux *matai* se sont lancés dans des recours auprès de la Cour des titres qui règle les litiges fonciers. Bien que cette juridiction soit composée de *matai* de haut rang, elle dit le droit au nom de l'Etat et non de la coutume, de surcroît sur un sujet qui est au coeur de cette dernière : la terre (Tcherkézoff, 1992), et selon une forme qui est bien éloignée du mode de décision politique traditionnel : le consensus au sein du cercle familial, vertu première de la « voie du Pacifique ». Au-delà de cette perte de souveraineté des *matai*, les litiges fonciers conduisent également à une détérioration notable des rapports sociaux au sein de la société rurale.

Le détachement des *matai* sans terre du monde rural et l'apparition d'une classe de petits *matai* urbains, dont les intérêts diffèrent grandement des *matai* ruraux bénéficiant d'une assise foncière, constitue un autre effet pervers d'importance majeure, qui tend à diminuer la représentativité du monde rural dans la classe politique, de plus en plus ouverte à l'opinion internationale. Ainsi, en 1990, un référendum a-t-il été organisé sur le droit de vote au suffrage universel, proposition qui a été acceptée, bien qu'à une courte majorité et qui introduit de nouveaux acteurs dans la vie politique du Samoa occidental : les femmes et les hommes non titrés. À terme, le pouvoir

rural des *matai* risque donc d'être menacé par un pouvoir urbain en pleine expansion du fait de la recomposition de la population électorale, à moins que les flux migratoires viennent ponctionner une partie de la population urbaine qui juge que les possibilités de promotion sociale sont plus fortes à l'étranger qu'à Apia. Ce dernier processus est en oeuvre et auto-entretient sa propre dynamique : de 30 à 40 % des jeunes migrants célibataires fondent un foyer avec une personne étrangère, peu d'entre eux reviendront au pays et l'aura de leur réussite permettra de pérenniser cette migration, à la grande satisfaction des « vrais *matai* ».

Dans les autres pays soumis au système MIRAB, la zone rurale n'a pas une représentation politique aussi affirmée qu'au Samoa occidental mais le processus économique est le même. Marginalisés au niveau économique, ses habitants reçoivent des migrants les ressources financières que leurs capacités productives ne peuvent plus leur assurer. Par ailleurs, la migration continue d'agir en tant que soupape de sécurité vis-à-vis de la croissance urbaine (*tableau 2*) qui, si elle n'était pas compensée, déséquilibrerait encore plus le pays, d'un point de vue territorial comme d'un point de vue social, la bureaucratie nationale étant incapable d'absorber les nouveaux arrivés sur le marché urbain de l'emploi.

Hormis la population rurale, à laquelle la migration internationale assure de nouvelles ressources financières qui compensent les baisses du revenu agricole et lui permettent de pérenniser un mode de vie fondé sur la coutume, les intellectuels océaniens sont les seconds bénéficiaires de la mondialisation. Internet leur procure désormais un nouvel outil de communication qui abolit la distance géographique, principal obstacle aux échanges d'idées dans le Pacifique insulaire et à la propagation des idées océaniques vers l'extérieur. Profondément affectés par le coup d'État de Fidji, l'assassinat de J.-M. Tjibaou, les errances de la Papouasie Nouvelle-Guinée à Bougainville, les difficultés économiques, la corruption croissante des classes politiques et les dissensions qui se sont manifestées au cours de la décennie 1985-1995 dans la famille océanique, les intellectuels des îles du Pacifique sud ont traversé une longue phase de doute et se sont repliés sur leurs bastions universitaires comme l'Institut des Etudes du Pacifique, de l'Université du Pacifique Sud. Au moment où les élites politiques sont principalement accaparées par les problèmes économiques, à telle enseigne qu'E. Huffer (1998) parle de « la *culture du silence* » qui afflige en ce moment les pays océaniques », les intellectuels doivent se réapproprier la parole et apporter leur contribution aux réflexions sur l'avenir de la région qui, jusqu'à présent, sont l'œuvre des universitaires australiens ou de la banque mondiale au début des années quatre-vingt-dix (World Bank, 1993 ; Cole, Tambunlertchai, 1993). Le réseau Internet peut constituer une extraordinaire caisse de résonance à leur



message. L'Océanie insulaire bénéficie en effet toujours d'une aura extrêmement favorable dans l'opinion internationale, comme l'a clairement montré la réprobation générale qui a suivi la reprise des tirs nucléaires à Mururoa en 1995. Structurant à l'échelle régionale, ce message peut dépasser ces limites géographiques et, pour la première fois, être entendu par l'ensemble de la planète, montrant ainsi que les valeurs océaniques de tolérance, de solidarité, de consensus sont d'essence universelle et que sur le Grand Océan il est encore des hommes et des femmes qui savent « *Être humains sur la terre* » (Berque, 1996).

### Références bibliographiques

- ANTHEAUME B., BONNEMAISON J., 1988. *Atlas des îles et États du Pacifique sud*. GIP/Reclus, Publisud, 126 p.
- BATAILLE-BENIGUI M.C., 1991. Un des effets de l'insularité : les migrations aux îles Tonga, Polynésie occidentale. In Gourmelon F et Brigand L. (eds), *Territoires et sociétés insulaires*. Ministère de l'Environnement et de la Prévention des risques technologiques majeurs, coll. Recherches Scientifiques et Techniques sur l'Environnement, (36) p. 231-238.
- BENSA A., RIVIERRE J.C., 1982. *Les chemins de l'Alliance*. Paris, Sela, 586 p.
- BERQUE A., 1998. *Être humains sur la terre, Principes d'éthique de l'écoumène*. Paris, Gallimard, 212 p.
- BERTRAM G., 1986. Sustainable Development in Pacific Micro-Economies. *World Development*, 14, 7, p. 809-822.
- BERTRAM G., 1993. Sustainability, Aid and Material Welfare. In Small South Pacific Island Economies, 1900-1990. *World Development*, 21, 2 p. 247-258.
- BERTRAM I., G., WATTERS R.F., 1985. The MIRAB economy in South Pacific Microstates. *Pacific Viewpoint*, 26, p. 498-519.
- BLANCHET G., 1985. Le développement régional en question, une voie pacifique pour le Pacifique Sud ? Tahiti, Centre Orstom, *Notes et documents de Sciences humaines*, n° 12, 57 p.
- BLANCHET G., 1994. Du CEP à l'après CEP, la Polynésie française à la recherche d'un nouveau mode de développement. In Jost C. (ed), *Géo-Pacifique des espaces français*. Nouméa, Géopacifique CTRDP, p. 177-185.
- BLANCHET G., 1997. L'aide au développement dans le Pacifique insulaire. *Tiers Monde*, t. XXXXVIII, n° 149, p. 57-78.
- BLANCHET G., 1998. L'aide et le défi d'un développement durable dans les mers du sud. In Bensa A. et Rivierre J.C. (eds), *Le Pacifique, un monde épars*. Paris, L'harmattan, p. 143-182.

- BONNEMAISON J., 1980. Espace géographique et identité culturelle en Vanuatu. *Journal de la Société des Océanistes*, 68, p. 181-188.
- BONNEMAISON J., 1986. *L'arbre et la pirogue. Les fondements d'une identité : Territoire, histoire et société dans l'archipel du Vanuatu (Mélanésie)*. Paris, ORSTOM, coll. « Travaux et Documents », n° 201, livre 1, 540 p.
- BONNEMAISON J., 1989. L'espace réticulé ; commentaires sur l'idéologie géographique. In « *Tropiques, lieux et liens* ». Paris, Orstom, Coll. Didactiques, p. 500-510.
- BRUCE J.P. HOESUNG L., HAITES E.F., 1996. *Le changement climatique : dimensions économiques et sociales, contributions au deuxième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)*. Paris, OMM-PNUE-CIRED, Dossiers et débats pour le développement durable 4 D, 544 p.
- CILLAUREN E., 1991. La pêche thonière dans le Pacifique : évolutions et perspectives. *La Revue Maritime*, n° 4, 21 : 38-62.
- COLE R.V., PARRY T.G. (ed), 1986. Selected issues in Pacific island development. Canberra, Australian National University, National Centre for Development Studies, *Pacific policy papers* n° 2, 264 p.
- COLE R.V., TAMBUNLERTCHAI S. (eds), 1993. The future of Asia-Pacific economies, Pacific islands at the crossroads ? Canberra, Australian National University, NCDS, 350 p.
- CONNELL J., 1992. Logic is a capitalist cover up : compensation and crisis in Bougainville, Papua New Guinea. In Henningham S., May R.J. et Turner L. (eds), *Resources, development and politics in the Pacific Islands*, Bathurst, Crawford House press, chap. 3, p. 30-54.
- CPS, 1995. Statistiques démographiques. Nouméa, Commission du Pacifique Sud, *Bulletin statistique* n° 42, 69 p.
- CROCOMBE R., 1976. *The Pacific Way, an emerging identity*. Suva, Lotu Pacifica Productions, 56 p.
- CROCOMBE R., SLATTER C., TUPOUNIUA S. (eds), 1975. *The Pacific way, Social issues in national development*. Suva, South Pacific Social sciences Association, University of the South Pacific, 252 p.
- DANIELSSON B., 1972. Polynésie. In Poirier J. (ed). *Encyclopédie de la Pléiade, Ethnologie régionale 1 : Afrique, Océanie*, p. 1236-1329.
- DAVID G., 1989. *Introduction à la géographie humaine*. Suva, Université du Pacifique Sud, 3 vol. 190 + 245 + 368 p.
- DAVID G., 1997. L'indépendance d'un micro-État : le pari du Vanuatu, *Tiers-Monde*, t. XXXVIII - n° 149, janvier-mars 1997, p. 121-138.
- DAVID G., 1999. Du village à la construction de l'État : l'agrandissement de la territorialité dans le Pacifique. In Bonnemaïson J., Cambrézy L., Quinty-Bourgeois L. (eds), *La Nation et le Territoire*, Paris, Géographie et Culture, l'Harmattan, p. 235-252.

- DAVID G., GUILLAUD D., PILLON P., 1999. *La Nouvelle-Calédonie à la croisée des chemins : 1989-1997*. Paris, Société des Océanistes-IRD, 324 p.
- DOLFUS O., 1999a. *La mondialisation*. Paris, Presses de Sciences Po, 167 p.
- DOLFUS O., 1999b. Mondialisation et gaz à effet de serre. *L'Espace Géographique*, (1), p. 29-35.
- DOLFUS O., GRATALOUP C., LÉVY J., 1999. Trois ou quatre choses que la mondialisation dit à la géographie. *L'Espace Géographique*, (1), p. 1-11.
- DOUMENGE F., 1966. *L'homme dans le Pacifique Sud*. Paris, Publication de la Société des Océanistes, n° 19, 634 p.
- DOUMENGE F., 1983. *Aspects de la viabilité des petits États insulaires, étude descriptive*, Genève, CNUCED, 39 p.
- DOVE J., MIRIUNG T., TEGOLO M., 1974. Mining bitterness. In Sack P. (ed), *Problem of choice. Land in Papua New Guinea's future*, Canberra, Australian National University press, p. 181-189.
- DURAND M.-F., LÉVY J., RETAILLÉ D., 1992. *Le monde, espace et systèmes*. Paris, Presses de la fondation internationale des sciences politiques, Dalloz, 565 p.
- FOUCRIER A., 1992. La pêche à la baleine. *L'Histoire*, 161, p. 84-92.
- FOUQUET A., LEMAITRE F., 1997. *Démystifier la mondialisation de l'économie*. Paris, Les éditions d'organisation, 191 p.
- FREYSS J., 1995. *Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*. Paris, PUF, 452 p.
- GUIART J., 1968. Le cadre social traditionnel et la rébellion de 1878 dans le pays de la Foa (Nouvelle-Calédonie). *Journal de la Société des Océanistes*, n° 24, p. 97-120.
- HUETZ DE LEMPS C., 1989. Un exemple de macrocéphalie touristique : les îles Hawaii. In *Îles et tourisme en milieu tropical et subtropical*. Bordeaux, CRET-CEGET, coll. Îles et archipels, n° 10, 308 p.
- HUETZ DE LEMPS C., 1994. Coolies et immigrants « de qualité » aux îles Hawaii (1852-1933). In de Deckker P. (ed), *Le peuplement du Pacifique et la Nouvelle-Calédonie au XIX<sup>e</sup> siècle, Condamnés, colons, convicts, coolies, Chàn Dang*. Paris, l'Harmattan, p. 176-191
- HUETZ DE LEMPS C., 1998. Contrôle de l'espace et identité culturelle au Samoa Occidental. In Guillaud D., Seysset M., Walter A. (eds). *Le voyage inachevé...*, Paris, ORSTOM-PRODIG, p. 357-363.
- HUETZ DE LEMPS C., PENOT J., BONNEMAISON J., BRUNET R., ANTHEAUME, B., 1995. Hawaii et les archipels du rêve américain. In *La géographie universelle, Asie du Sud-est-Océanie*. Belin, Reclus, p. 434-451.
- HUFFER E., 1998. Les temps de l'Océan : évolutions et interprétations de l'espace en Océanie. In Guillaud D., Seysset M., Walter A. (eds). *Le voyage inachevé...*, Paris, ORSTOM-PRODIG, p. 371-376.

- JACKSON R., 1983. D'un millier de lieux sacrés à la périphérie profane. *L'espace géographique*, 12 (1), p. 18-32.
- JACKSON R., 1992. Undermining or determining the nature of the state ? In Henningham S., May R.J., Turner L., (eds). *Resources, development and politics in the Pacific Islands*, Bathurst, Crawford House press, p. 79-89.
- KRUGMAN P.R., 1998. *La mondialisation n'est pas coupable, vertus et limites du libre échange*. Paris, La Découverte, 219.
- MUNRO G. R., 1989. The Pacific islands, the law of the sea and Pacific Tropical tuna. In Campbell H., Menz, K. et Waugh E. (eds.), *Economics of fishery management in the Pacific islands region*. Canberra, Australian Centre for International Agricultural Research, ACIAR Proceedings n° 26, p. 18-28.
- NAIKOROB I., 1983. *The Melanesian Way*. Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 187 p.
- NUNN P.D., 1994. *Oceanic islands*. Oxford, Blackwell, 413 p.
- NUNN P.D., WADDELL E. (eds), 1993. *The margin Fades*. Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, 297 p.
- O'MEARA T., 1992. The cult of custom meets the search for money in Western Samoa. In Lockwood V.S., Harding T.G., Wallace B.J. (eds). *Contemporary Pacific Societies, studies in development and change*. Englewood Cliffs, Prentice Hall, p. 156-170.
- PANOFF M., 1986. Les planteurs gagnaient-ils beaucoup d'argent ? Le cas de la Nouvelle-Bretagne de 1890 à 1914. *Journal de la Société des Océanistes*, 82-83, p. 129-138.
- PERROUX F., 1961. *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, PUF, 252 p.
- POIRINE B., 1993. Le développement par la rente : une spécialisation internationale logique et viable à long terme pour les économies micro-insulaires. *Journal de la Société des Océanistes*, 96 (1), p. 3-10.
- POIRINE B., 1995. *Les petites économies insulaires : théorie et stratégies de développement*. Paris, Economica, 279 p.
- PREMDAS R.R., 1987. Melanesian socialism : Vanuatu's quest for self definition and problem of implementation. *Pacific Studies*, 11 (1), p. 107-129.
- QUODLING P.W., 1992. Bougainville : some financial and ownership issues. *The contemporary Pacific*, Fall 1992, vol. 4 (2), p. 346-354.
- RAFFESTIN CL., 1980. *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, Librairies Techniques, Coll. Géographie économique et sociale, 249 p.
- SCHUMACHER E.F., 1979. *Small is beautiful*. Paris, Le Seuil, Coll. Le point, 318 p.
- SHANKMAN P., 1992. The Samoan Exodus. In Lockwood V.S., Harding T.G., Wallace B.J. (eds). *Contemporary Pacific Societies, studies in development and change*. Englewood Cliffs, Prentice Hall, p. 156-170.

- SHINEBERG D., 1973. *Ils étaient venus chercher du Santal*. Nouméa, Société d'Etudes historiques de Nouvelle-Calédonie.
- TCHERKÉZOFF S., 1992. Les enfants de la terre aux îles Samoa : Tradition locale et « développement » importé. *Études rurales* n° 127-128, p. 15-40.
- TCHERKÉZOFF S., 1997. Culture, nation, société : changements secondaires et bouleversements fondamentaux au Samoa occidental. Vers un modèle pour l'étude des dynamiques culturelles. In Tcherkézoff S. et Douaire-Marsaudon F. (eds). *Le Pacifique Sud aujourd'hui, identités et transformations culturelles*. Paris, CNRS Editions, p. 309-373.
- TISDELL C., 1989. Pacific giant clams and their products : an overview of demand and supply. In Campbell H., Menz K., Waugh E. (eds). *Economics of fishery management in the Pacific islands region*. Canberra, Australian Centre for International Agricultural Research, ACIAR Proceedings n° 26, p. 100-104.
- TSAMENYI B.M., BLAY S.K.N., 1989. Extended zones of jurisdiction over marine resources : state practice in the South Pacific. In Campbell H., Menz K., Waugh E. (eds). *Economics of fishery management in the Pacific islands region*. Canberra, Australian Centre for International Agricultural Research, ACIAR Proceedings n° 26, p. 42-50.
- VELTZ P., 1996. *Mondialisation, villes et territoires, l'économie d'Archipel*. Paris, PUF, coll. Économie en liberté, 262 p.
- WARD R.G., 1993. South Pacific Islands futures : paradise, prosperity, or pauperism ? *The Contemporary Pacific*, 5 (1), p. 1-21.
- WEIGHTMAN B., 1989. *Agriculture in Vanuatu, a historical review*. Cheam, The British Friends of Vanuatu, 320 p.
- WORLD BANK, 1993. *Pacific Islands Economies : Topwards Efficient and Sustainable Growth*. Washington, the World Bank, Country Department III, East Asia and Pacific Region (9 vol.).



# Îles rêvées

Territoires et identités en crise  
dans le Pacifique insulaire



sous la direction de  
Dominique Guillaud, Christian Huetz de Lempis et Olivier Sevin

## Collection Géographie



**Dans la même collection :**

*Aspects du monde tropical et asiatique*  
*Géographie historique et culturelle de l'Europe*

**Publié avec la coopération de l'IRD**



© Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003  
18, rue de la Sorbonne - 75005 paris  
ISBN : 2-84050-268-2

© Prodig, 2003  
ISBN : 2-901560-52-0

# Îles rêvées

## Territoires et identités en crise dans le Pacifique insulaire

Sous la direction  
de Dominique Guillaud,  
Christian Huetz de Lempis  
et Olivier Sevin



PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE

2003



***Comité éditorial***

Dominique Guillaud, Christian Huetz de Lempis, Olivier Sevin

***Comité scientifique***

Jeanne-Marie Amat-Roze, François Bart, Frédéric Bessat,  
Chantal Blanc-Pamard, Jean-Louis Chaléard, Marie-Françoise Courel,  
Rodolphe de Koninck, Michel Lebigre, Guy Lubeigt,  
Jacqueline Peltre-Wurtz, Jean-Robert Pitte, Eric Waddell

***Cartographie*** : Michèle Ducouso

avec le concours de Florence Bonnaud et Véronique Lahaye

***Résumés en anglais*** : Éric Waddell

***Mise en page*** : Maorie Seysset

***Photo de couverture*** :

Samoa occidental - Un fale traditionnel dans l'Est de l'île Upolu -  
À l'arrière plan, le mont Fao,

Cliché : Christian Huetz de Lempis, novembre 1977 :

*Ce type d'habitat et notamment les couvertures végétales ont beaucoup  
reculé dans les années 1980 et 1990 à l'occasion des cyclones  
et au profit de la toile ondulée.*

Les opinions défendues dans cet ouvrage n'engagent  
que leurs auteurs ; elles ne sauraient être imputées  
aux institutions auxquelles ils appartiennent  
ou qui ont financé leurs travaux.